

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 10, 1995.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



UNE PORTE DE MASAHARTÉ À L'EST DU IX^e PYLÔNE

Jean-François CARLOTTI et Jean-Luc CHAPPAZ

Lorsqu'il abandonne le pontificat d'Amon au profit de son fils Masaharté¹ (vers 1054 av. J.-C.), Pinedjem I^{er} semble s'être retiré plus au nord, à el-Hiba, voire à Tanis². À Louqsor, c'est le premier prophète d'Amon qui « représente » le pouvoir et conduit les cultes³. Les huit à dix années que Masaharté passa à la tête du clergé thébain n'ont cependant laissé, mis à part son mobilier funéraire recueilli dans la cachette royale de Deir el-Bahari⁴, que de maigres vestiges⁵ : une inscription sur le mur extérieur sud du « temple d'Amenhotep II » dans la cour du X^e pylône⁶ ; une colonne d'hiéroglyphes sur une statue de Khonsou faucon,

1. H. Kees, *Die Hohenpriester des Amun von Karnak, von Herihor bis zum Ende der Äthiopenzeit* (*Problem der Ägyptologie* 4), Leiden, 1964, p. 40-47 ; K. A. Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 BC)*, Warminster, 1986 (2nd rev. ed.), p. 21 (§ 17), 25-26 (§ 23), 27 (§ 24), 258-259 (§ 216), 534 (§ 436), 538 (§ 441) ; M. L. Bierbrier, *The Late New Kingdom in Egypt (c. 1300-664 B.C.)*, Warminster, 1965, p. 47-48 ; K. A. Kitchen], *LÄ* III, 1980, col. 1195 (s. v. : « Masaharta »).

2. K. A. Kitchen, *op. cit.*, 1986, p. 258-259 (§ 216).

3. Ce qui n'exclut pas des liens étroits avec el-Hiba, si l'on en juge par les papyrus qui en sont originaires, et qui représentent, pour l'heure, les seules sources non thébaines de l'activité de ce grand prêtre. Voir, en dernier lieu, G. Posener, « Un papyrus d'el-Hibeh », *JEA* 68, 1982, p. 134-138.

4. D. A. Aston, *JEA* 77, 1991, p. 96-97 (a). Pour ses sarcophages et sa momie : H. Gauthier, *Le Livre des Rois III (MIFAO 19/2)*, 1914, p. 262 (doc. V et VI) ; G. Daressy, *Cercueils des cachettes royales (CGC)*, Le Caire, 1909, p. 66-82 ; A. Niwinski, *21th Dynasty Coffins from Thebes. Chronological and Typological Studies*, Mainz, 1988, p. 114-115 (n° 63). Pour ses figurines funéraires : J.-F. et L. Aubert, *Statuettes égyptiennes. Chaouabtis, ouchebtis*, Paris, 1974, p. 142-143 ; et, en dernier lieu, B. Schlick-Nolte, « Uschebtifiguren - Totenstatuetten », in H. Beck (éd.), *Ägyptische Bildwerke* (Liebighaus - Museum alter Plastik, wissenschaftliche Kataloge), Band II : *Statuetten, Gefässe und Geräte*, Melsungen, 1991, p. 69-71 (n° 20). Aux références données, on ajoutera M. Heerma van Voss, *Ägypten, die 21. Dynastie (Iconography of Religion XVI/9)*, Leiden, 1982, p. 16 et fig. 23 ; E. Gubel, *Du Nil à l'Escaut*, Bruxelles, 1991, p. 184-187 (n° 220 : reïs anépigraphe attribué au grand prêtre) et cinq exemplaires vendus chez Drouot le 29.06.1992, n° B, D, G, H, J.

5. K. A. Kitchen, *op. cit.* (1986), p. 259 (§ 216) n. 89.

6. PM II 186 (577) ; G. Maspero, *ZÄS* 20, 1882, p. 133-134 (XXIX, 1) ; H. Gauthier, *op. cit.*, p. 261 (doc. II) ; P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse*, Le Caire, 1962, p. 251.

réactualisation d'un monument antérieur (sans doute de la XVIII^e dynastie) retrouvé dans le temple de Khonsou⁷, et la porte⁸ dont il sera question dans ces lignes. D'un strict point de vue historique, ce dernier document n'offre aucun élément nouveau à la connaissance de la XXI^e dynastie et des rois-prêtres ; son intérêt relève plutôt de la rareté des monuments de Masaharté. En revanche, sa décoration fournit plusieurs informations sur les cultes à la Troisième Période Intermédiaire et s'inscrit dans un ensemble de documents qui montrent le développement et l'importance de l'allée méridionale du temple de Karnak à cette époque.

I. DESCRIPTION GÉNÉRALE

A. EMLACEMENT ET DIMENSIONS (pl. I-II, IX-XI)

Située à l'est du IX^e pylône, cette porte est aujourd'hui insérée dans un mur de briques crues qui borde la partie orientale des cours des IX^e et X^e pylônes. Elle est érigée face à la porte d'accès de l'escalier du môle est du IX^e pylône, très légèrement désaxée vers le sud, à environ onze mètres de celle-ci (pl. I). Le niveau de son seuil est à une altitude de 75,60 m, soit approximativement le niveau général d'assise du IX^e pylône. Cependant, le seuil original de la porte de l'escalier de celui-ci est plus haut de 1,04 m.

Face ouest (pl. II, IX)

Chaque montant est large de 0,71 m. Le montant nord est constitué de deux grands blocs en grès disposés en carreau dressé. Le bloc inférieur a une hauteur de 1,54 m ; la partie supérieure, aujourd'hui partiellement détruite, mesure encore 1,30 m. Le montant sud est composé de trois blocs en grès. Les deux plus petits, disposés en panneresse couchée, forment la base du jambage et mesurent respectivement 0,50 m et 0,46 m. Au-dessus, le troisième bloc très altéré (usures et érosion) est disposé en carreau dressé (2,09 m) ; sa face supérieure consiste en un lit d'attente. Il faut probablement restituer un linteau qui était posé directement à ce niveau, ce qui permet d'estimer la hauteur totale des montants à 3,05 m depuis le sol (pl. II ; cf. *infra*, p. 182-188). La disposition des jambages en parement, appliqués sur un mur en briques crues permet d'envisager un linteau constitué d'une dalle de faible épaisseur, retenu sur sa face arrière par des liens végétaux, comme les linteaux des portes des maisons des prêtres trouvés à l'est du Lac sacré⁹. Seule la face ouest a été décorée.

Passage (pl. II, X-XI)

La largeur du passage entre les tableaux est de 1,25 m ; il s'élargit de deux feuillures d'environ 0,10 m chacune de part et d'autre. La largeur de l'ébrasement est de 1,45 m. L'épaisseur du tableau est de 0,44 m à la base ; un très léger fruit réduit l'épaisseur à environ 0,40 m au sommet du montant méridional (soit à 3,05 m de haut). La longueur de l'ébrasement est de 1,22 m au sud et de 1,17 m au nord, ce qui permet d'estimer l'épaisseur

7. En dernier lieu B. Van Rinsveld, « Le dieu faucon égyptien des Musées royaux d'Art et d'Histoire », *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire* 62, 1991, p. 15-45, avec bibliographie antérieure (p. 15-16).

8. PM II, p. 181-182 (n° 549 a et b) et pl. XV ; P. Barguet, *op. cit.*, p. 18, 257.

9. P. Anus et R. Sa'ad, « Habitations de prêtres dans le temple d'Amon de Karnak », *Karnak IV (= Kêmi XXI)*, 1971, p. 220 et 221, fig. 7.

totale moyenne de la porte et du mur dans lequel elle s'encastre à environ 1,60 m (soit 3 coudées royales).

Le seuil est constitué de deux grandes dalles en grès. La dalle formant le seuil occidental est large de 1,10 m et longue d'au moins 2,30 m. Les montants reposent sur ses extrémités. On observe sur son débord extérieur, le long des chambranles, un tracé de pose. Entre les tableaux de la porte, cette dalle est surmontée d'un blocage (hauteur maximale : 0,26 m). Très usé en son centre, il est constitué de trois talatates. Deux sont disposées en carreau, le bloc central a été retaillé et posé sur la boutisse. Il pourrait s'agir d'un aménagement tardif (fig. 1 ; pl. II). Une seule crapaudine, de forme arrondie, est creusée dans cette dalle, au pied de la feuillure du montant sud, ce qui indique que cette porte avait un vantail unique qui s'ouvrait vers la droite en poussant. Aucune encoche de mise en place du vantail n'a été prévue. La dalle orientale est large de 0,65 m ; sa longueur n'est pas mesurable car, côté sud, un mur en moellons ne nous a pas permis de dégager totalement le montant méridional, mais on peut envisager une disposition analogue au seuil ouest : la dalle passant sous les deux montants doit avoir une longueur proche de 2,30 m.

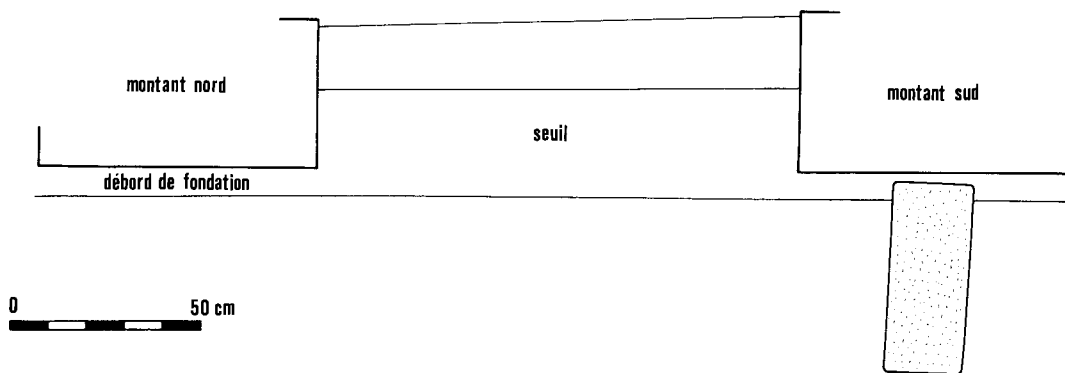
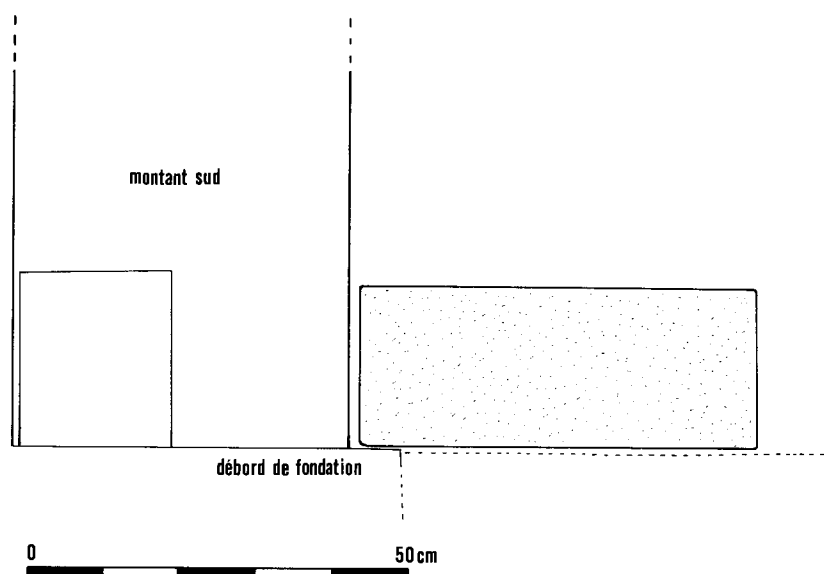


Fig. 1. — a. Schéma de la position de la talatate (plan) décorée retrouvée devant le montant sud de la face ouest.



b. Schéma de la position de la talatate (élévation) décorée retrouvée devant le montant sud de la face ouest.

Le tableau du jambage nord est constitué par les panneresses des deux blocs disposés en carreau dressé sur la face ouest ; aucun des blocs n'est en crossette. Sur le bloc supérieur, près de son lit de pose, à l'angle de la feuillure, une encoche destinée à une queue d'aronde indique un réemploi. Seule la première assise de l'ébrasement est conservée, en admettant que des assises supérieures aient existé. Compte tenu de la configuration des jambages en placage, cette hypothèse semble peu probable : on pourrait songer plutôt à un simple parement en briques crues. Cette assise est composée d'un petit bloc qui assure la jonction entre le tableau et un bloc disposé en carreau couché (l. : 0,94 m ; H. : 0,86 m). Ce jambage ne conserve aucun vestige de la gâche du verrou.

La disposition du jambage sud est identique à son corollaire nord, seul le nombre de blocs change. Les boutisses des deux blocs disposés en carreau couché à la base et la panneresse du bloc supérieur, disposé en carreau dressé sur la face ouest, sont visibles. L'ébrasement est constitué par deux blocs superposés, dont la hauteur totale est de 1,06 m, ce qui est à peu près équivalent à la hauteur du bloc conservé côté nord (ci-dessus). Ces deux blocs disposés en carreau couché occupent la totalité de l'ébrasement, soit 1,22 m ; l'épaisseur du bloc supérieur est de 0,22 m. Le bloc inférieur est un réemploi (cf. *infra*, p. 173-174). À l'extrémité est, un assemblage de quatre moellons (talatates retaillées ?) hourdés au mortier de terre (*mouna*) est posé sur un remblai à la base duquel on distingue, à environ 0,15 m au-dessus du seuil de la porte, une couche d'incendie surmontée de nombreux tessons tardifs. Un moellon hors contexte gisait à même le dallage à l'extrémité est du bloc inférieur. Ces moellons sont probablement la trace d'un aménagement tardif et semblent confirmer l'existence d'un mur, et peut-être d'un couloir d'accès, en prolongement du passage de la porte, côté est.

Face est (pl. II)

La face est du jambage nord est constituée par la boutisse (large de 0,38 m) du bloc inférieur disposé en carreau couché. On observe un décrochement de 0,20 m de large formant chambranle sur toute la hauteur du bloc. Cette disposition permet d'envisager l'accroche d'un mur, probablement en briques crues, perpendiculaire au montant, qui fermerait le côté nord d'un couloir en prolongement du passage¹⁰, en supposant une disposition identique au côté sud, comme semble le laisser croire l'assemblage de moellons du montant méridional.

B. SOURCES ANCIENNES ET TRAVAUX RÉCENTS

Aux dires des ouvriers qui participent aux travaux du temple, cette porte était dégagée il y a quelques années¹¹. Lors de la pose des câbles nécessaires à l'installation du « son et lumière » divers déblais auraient été accumulés contre ses montants, qui furent ainsi partiellement ensevelis ; le vent et la poussière auront à leur tour contribué à masquer le décor jusqu'au sommet de la scène inférieure (env. 1,5 m du seuil). La découverte d'une talatate

10. Sur la planche 4 du levé topographique (allée processionnelle sud-nord), on remarque une dépression à l'est de la porte, qui est confirmée par le levé stéréophotogrammétrique aérien de l'IGN (pl. 3), qui montre l'existence d'un « couloir », d'au moins 75 m, se prolongeant vers l'est dans l'axe de la porte.

11. Cette affirmation est partiellement corroborée par le fait qu'aucun vestige n'a pu être retrouvé « en place » lors des travaux de dégagement de la face ouest ; la terre était celle d'un remblai.

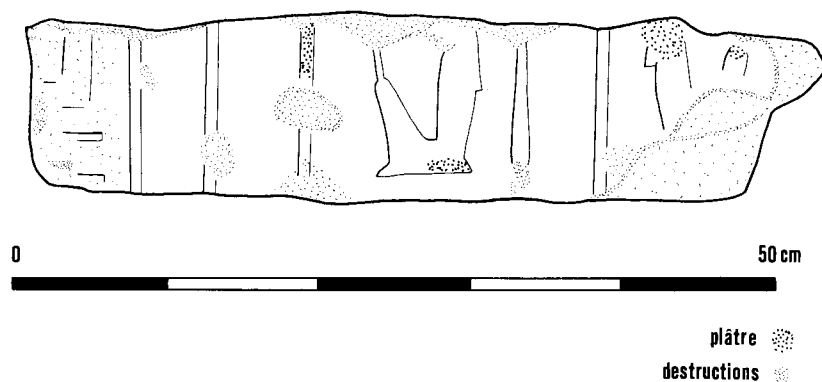


Fig. 2. — Dessin de la talatate décorée au pied du montant sud.

isolée¹², hors contexte, au pied du chambranle méridional (fig. 1-2) et la couche d'incendie au pied du montant sud-est indiquent que l'enfouissement des bases de la porte est plus ancien. Curieusement, aucune photographie de ce monument n'a pu être identifiée parmi les archives de la Mission de Karnak, ni dans les collections de l'*Oriental Institute* de Chicago¹³.


Le seul « visiteur » à avoir consigné quelques notes sur cette porte paraît être, selon PM, Gardner Wilkinson. Son relevé est sommaire : une colonne de texte (à lire de gauche à droite) livre la titulature et le nom du grand prêtre¹⁴ : « *n (=j ?) n s3=f mr=f hm-ntr tp(y) n Jmn-R' nj-sw.t ntrw*¹⁵ *M3-s3-h-r-t m3'-hrw* ». Cependant, cette copie pose plus de questions qu'elle n'apporte d'éclaircissements. Le texte est situé « *Southern near Propylon-tower of Horus* », localisation à vrai dire peu précise, qui désignerait plus volontiers le X^e que le IX^e pylône. Par ailleurs, la direction des signes (en général, Wilkinson prend en compte l'orientation de ceux-ci) placerait cette inscription sur le montant sud de la porte, mais aucun des textes conservés ne correspond à cette séquence. Enfin, les copies de Wilkinson respectent d'ordinaire la répartition des lignes et colonnes des monuments originaux : ici, il s'agirait d'une unique colonne, alors que partout, sur les parties préservées de la porte, la titulature sacerdotale et le nom de Masaharté occupent trois, voire quatre colonnes de texte. Le manuscrit de Wilkinson concerne donc soit une partie aujourd'hui détruite de cette porte (mais laquelle ?), soit une autre inscription du grand prêtre, dont la localisation reste à établir¹⁶.

Récemment, pour des raisons indéterminées, le bloc supérieur du montant méridional de la face ouest s'est brisé en suivant une fente déjà ancienne qui parcourait celle-ci.

12. Inv. : 93 CR10 bl. 128. Posée *grosso modo* perpendiculairement au pied du montant sud, cette talatate reposait en partie sur le débord de fondation de ce dernier. Elle mesure 0,52 x 0,215 - 0,225 x 0,22 m. Son décor, en « carreau », formé de bribes de texte (hiéroglyphe d'un personnage accroupi et, peut-être, fragment du premier cartouche dogmatique du dieu : ([*nh R'-Hr-3h.tj h*][*y*] *m* [*3h.t*]) se trouvait à l'envers. Transportée aux magasins du « Cheikh Labib », elle y a été enregistrée sous le numéro 93CL1146.

13. Les plus anciens « clichés » dont nous avons disposé sont ceux pris en 1989, avant la destruction d'une partie du décor de la porte.

14. MSS Gardner Wilkinson, Section B. 23. xii, p. 127, en bas à gauche. Il nous est agréable de remercier M^{me} M. Clapinson, Keeper of Western Manuscripts, M^{me} M. Dalziel, Principal Library Assistant, et la Bodleian Library de l'Université d'Oxford, ainsi que M. J. Malek (Griffith Institute), de nous avoir transmis une copie de ce document.

15. Épithète écrite : .

16. Il ne peut guère s'agir de l'inscription du « temple d'Amenhotep II » : le texte serait incomplet et la copie ne respecterait ni la disposition des colonnes, ni l'orientation des signes.

D'importants fragments du décor se sont retrouvés sur le sol. Une intervention d'urgence s'avérait nécessaire à la sauvegarde de ces vestiges¹⁷. Il fut donc décidé de consolider, en 1993, les montants de cette porte par la construction de murs de soutènement en briques à l'arrière de ceux-ci¹⁸, puis de recoller les parties détachées¹⁹. Cette opération nécessita le dégagement des parties basses de la porte jusqu'aux débords de fondation, ce qui permit de mettre au jour la scène inférieure de chaque montant et une ligne horizontale de texte inscrite en soubassement. Malheureusement, il fallut constater une forte arénisation du grès, qui a endommagé une large part de la décoration ; ces destructions ont été neutralisées par la consolidation de la pierre. La terre retirée lors du dégagement, à laquelle se mêlaient diverses céramiques fragmentaires tardives, était celle d'un remblai.

En 1994, un nettoyage de la zone dégagée l'année précédente en vue de vérifications permit de remarquer, sur le jambage sud dans le passage, quelques traces d'inscriptions. Il fut alors décidé d'étendre le dégagement vers l'est, de façon à pouvoir relever ce nouveau décor et mettre également à jour les montants orientaux. La terre (*khadim* compact) retirée contenait quelques tessons tardifs, l'emballage plastique d'une boisson gazeuse américaine, des fragments de briques cuites récentes et quelques scories disséminées, plus nombreuses au sud et à l'est (cf. *supra* : traces d'un incendie au pied du montant sud-est) dans la partie la plus profonde.

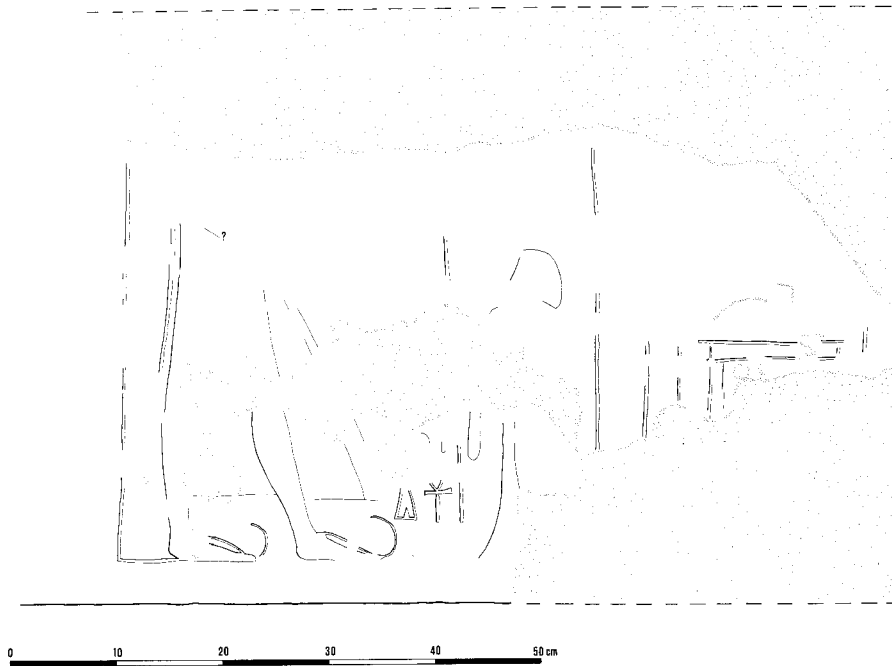


Fig. 3. — Dessin du *graffito* sur le jambage sud du passage.

17. Que MM. M. Naser, N. Grimal et F. Larché, directeurs du Centre franco-égyptien d'Étude des Temples de Karnak, soient remerciés d'avoir été attentifs à l'importance de ces dégradations et d'avoir inscrit cette restauration au programme des travaux du Centre de Karnak. Elle fut l'occasion d'entreprendre, en février 1993, le relevé épigraphique publié dans ces lignes, ainsi qu'un levé architectural avec la collaboration de P. Pasquet.

18. Travaux dirigés par M. F. Larché et exécutés par les ouvriers de son équipe.

19. Restauration conduite par M. D. Le Fur et son équipe. Quelques fragments décorés n'ont malheureusement pas pu être retrouvés (S. 2 et S. 3).

Des éléments décorés apparurent sur le côté sud du passage. À l'assise supérieure, une scène gravée en creux (fig. 3 ; pl. XII), partiellement conservée, montre les pieds d'un personnage tourné vers la droite, vêtu d'un long pagne ample bouffant, chaussé de sandales à la « poulaine », debout devant un autel²⁰ à pied arrondi. Entre celui-ci et le personnage, le bas des tiges d'un bouquet est encore visible, et quelques traces, au-dessus de l'autel, correspondent vraisemblablement à une fleur épanouie. Sur la droite, quelques lignes horizontales et verticales pourraient constituer les éléments d'une représentation architecturale (comprenant une corniche à gorge) : chapelle ou vaste table d'offrandes ? Entre le personnage et l'autel était gravée une colonne de texte bordé d'une ligne verticale sur la droite, dont seul le dernier cadrat est encore conservé : *dj 'nh* (« doué de vie »). L'orientation du personnage, tourné vers l'allée processionnelle, mais contraire à celle des figures de l'officiant représenté sur la face ouest et le fait que le vantail se rabattait contre ce mur permettent de douter que cette scène ait fait partie du décor originel. Il s'agit plus probablement d'un *graffito*, qu'on supposera légèrement postérieur à la décoration de la porte.



Fig. 4. — Dessin du bloc réemployé en assise inférieure du jambage sud du passage.

Le bloc inférieur est un réemploi (fig. 4 ; pl. XII). Du décor, se distinguent à droite les jambes d'un personnage qui tenait un sceptre-*w3s*. Une queue cérémonielle ornait son dos et sa main « arrière » (les doigts sont encore partiellement discernables) tenait une croix de vie-*'nh*. Un petit autel rond prend place devant lui. Il est suivi d'une divinité momiforme dressée sur un socle, dont sont conservées les jambes et la partie inférieure d'un sceptre-*w3s*. Un autel rond, surmonté d'une aiguière-*nms.t* et d'une fleur de lotus le précédait²¹. Entre le sceptre-*w3s* et ses jambes, il reste la fin d'une colonne de texte difficile à établir

20. Type « guéridon », selon la classification de G. Jéquier, « Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne », *BIFAO* 19, 1922, p. 239-240.

21. Il est assez rare, lorsque deux divinités se suivent, qu'un autel ou des offrandes précèdent chaque figure, voir cependant, par exemple, H. H. Nelson (W. J. Murnane, éd.), *The Wall Reliefs. The Great Hypostyle Hall at Karnak*, *OIP* 106, Chicago, 1980, vol. I/1, pl. 3 ; *The Temple of Khonsu*, *OIP* 100, Chicago, 1979, vol. I, pl. 81.

et peu lisible : ... =f (?) j... m-hnw W3s.t (« ... à l'intérieur de Thèbes »). Plusieurs hiéroglyphes, comme les jambes des deux divinités, ont subi d'abondants martelages. Il pourrait s'agir d'Amon et Khonsou ; l'état du bloc ne permet pas de proposer une datation plus fine que le Nouvel Empire (sans doute XVIII^e dynastie).

C. FONCTION ARCHITECTURALE DE LA PORTE

En l'absence d'une fouille détaillée sur une plus large échelle ou de sondages, il n'est pas possible de préciser la date du mur de briques dans lequel cette porte s'insère, ni l'éventuelle présence de murs plus anciens. De ce fait, il reste difficile de comprendre quels espaces elle desservait dans l'antiquité. Elle paraît livrer accès à une petite cour située à l'est du IX^e pylône, insérée entre les deux grandes cours qui la délimitent au nord et au sud (cour entre le VIII^e et le IX^e pylône au nord et cour entre le IX^e et le X^e pylône au sud). Un mât à oriflammes qui surmontait la porte d'accès à l'escalier²² du IX^e pylône pourrait en avoir rehaussé l'importance. Toutefois, d'autres dégagements seraient nécessaires pour vérifier cette hypothèse et préciser d'une part la chronologie des traces observables sur le terrain et, d'autre part, l'emplacement des autres accès éventuels de cette cour²³. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, la porte de Masaharté, de par sa situation particulière, mettait en relation la partie sud-est de Karnak²⁴, avec ses magasins, ses ateliers et ses habitations, à l'allée processionnelle du grand temple, à tout le moins avec une cour dont la fonction reste à préciser. Elle était donc l'un des points de passage obligé entre les secteurs « profane » et sacré du temple d'Amon.

II. ÉTUDE ÉPIGRAPHIQUE

Jean-Luc CHAPPAZ

A. TEXTES ET FIGURES : GÉNÉRALITÉS

Des décors sont conservés sur les chambranles ouest ; les tableaux, l'ébrasement et la face orientale de la porte sont restés anépigraphes. Trois scènes surmontent une brève dédicace. Elles sont délimitées chacune par les représentations de la terre et du ciel, qui les

22. Il en reste aujourd'hui une encoche, grossièrement taillée dans le parement oriental du môle est. Cf. P. Barguet, *op. cit.*, p. 257.

23. Le plan topographique levé par P. Deleuze, P. Hénault et C. Guthmann mentionne une porte dans le mur sud de cette cour. Les vestiges visibles sur le terrain (deux assises) sont constitués de blocs de petits modules en réemploi, dont l'un est incontestablement ramesside. Cette porte ne peut donc pas être contemporaine de l'aménagement de la grande cour du X^e pylône. En l'état de la recherche, il n'est pas possible de savoir si elle existait déjà à l'époque de Masaharté.

24. Cette partie du temple d'Amon de Karnak est sans doute l'une des moins bien connues. On peut cependant supposer que la fonction et la destination des bâtiments ne durent guère évoluer dans le temps : magasins et ateliers divers (cf. C. Traunecker, « Les 'temples hauts' de Basse Époque : un aspect du fonctionnement économique des temples », *RdE* 38, 1987, p. 147-162, avec bibliographie antérieure) et habitations des prêtres (cf. P. Anus et R. Sa'ad, *Karnak IV (= Kêmi XXI)*, 1971, p. 217-238). C. Traunecker (« Les résidents des rives du Lac sacré. Le cas d'Ankhefenkhonsou », *CRIPPEL* 15, 1993, p. 83-93) propose de dater l'occupation de ces habitations, découvertes au sud-est du Lac sacré, de la XXI^e dynastie, une génération après le pontificat de Masaharté.

situent ainsi dans un microcosme théorique. Elles ont une hauteur moyenne de 0,74 m. La sculpture était de bonne qualité ; malheureusement, des arénisations et l'usure ont endommagé ces reliefs méplats, peu profonds, et le décor est devenu illisible en de nombreux endroits, compliquant à loisir le travail de relevé épigraphique. Le décor est organisé symétriquement sur les deux montants, ce qui n'exclut pas des variantes de détails (fig. 5).

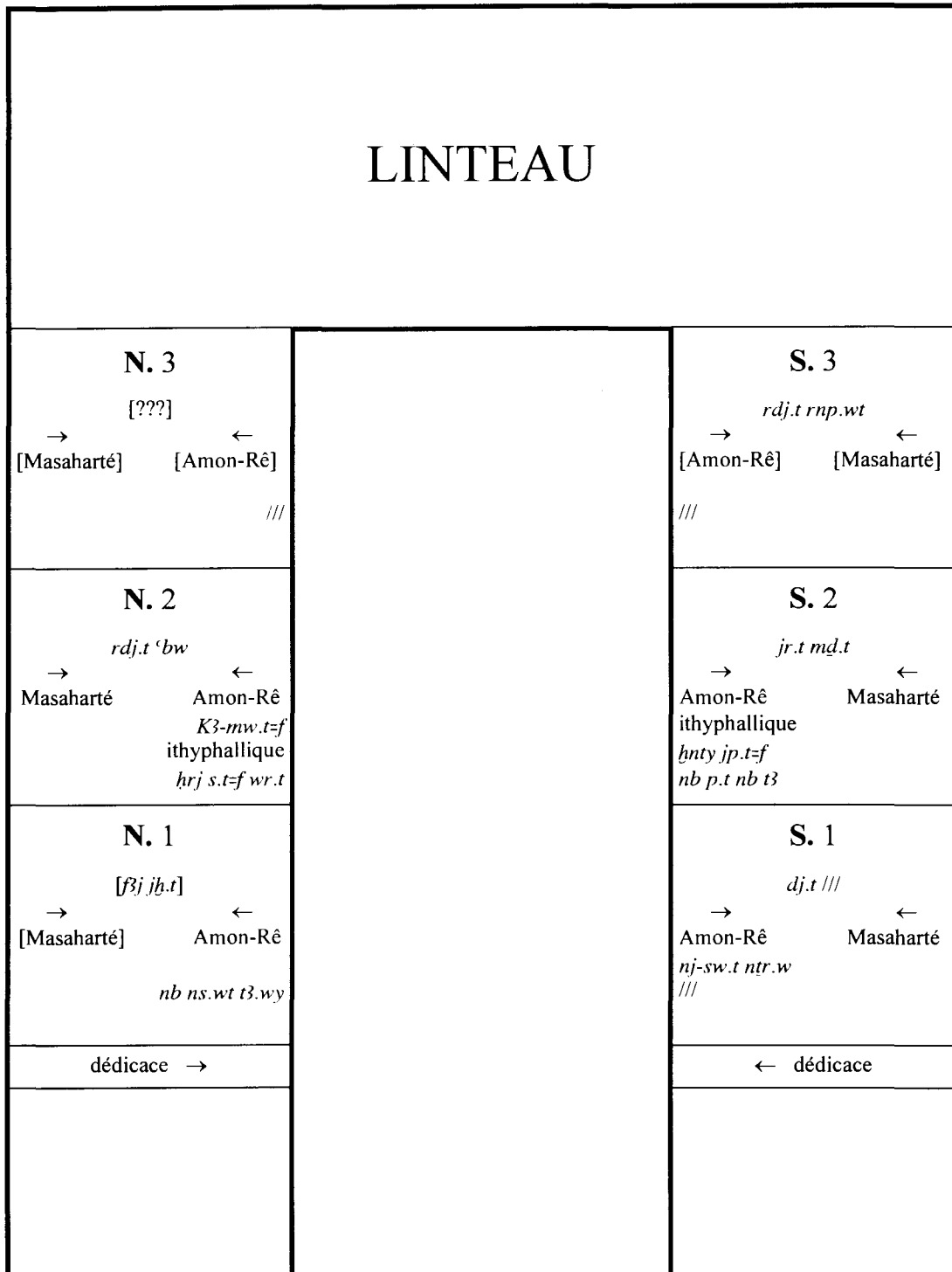


Fig. 5. — Représentation schématique des scènes de la porte de Masaharté.

Une dédicace, qui livre le nom de la porte, occupe une ligne horizontale et souligne la scène inférieure, qui montre Masaharté apportant un plateau chargé d'offrandes à Amon-Rê (N. 1 et S. 1). Au second registre, le grand prêtre se présente devant Amon ithyphallique, à qui il offre des laitues (N. 2) ou qu'il oint à l'aide de son auriculaire (S. 2). Il offrait un bouquet (S. 3) et un objet indéterminé (un autre bouquet ?, N. 3) à Amon-Rê au troisième registre. Le dieu est figuré du côté intérieur de la porte et le premier prophète lui fait face, venant de l'extérieur. Entre eux, se dresse un autel rond à pied unique évasé (à l'exception de N. 2 où deux autels encadrent un bouquet floral), surmonté d'offrandes.

Partout, l'officiant porte le même costume : un long pagne bouffant qui lui arrive à mi-mollets et qui laisse entrevoir le galbe de ses jambes ; un devantail et des rubans sont accrochés à sa ceinture. À deux reprises, lorsqu'il se présente face à Amon-Rê (N. 1 et S. 3), il est chaussé de sandales à la « pouline »²⁵, dont la semelle se prolonge et s'arc-boute devant ses orteils ; l'usure a fait disparaître ce détail des scènes symétriques, et il n'est plus possible de dire si Masaharté était chaussé ou non. En revanche, il est figuré pieds nus devant Amon ithyphallique. Sa tête n'est conservée, de surcroît partiellement, que dans trois scènes. Il était coiffé d'une perruque courte face à Amon ithyphallique (N. 2 et S. 2) ; des traces de sa nuque et de l'arrière du crâne (N. 3) permettent d'affirmer qu'il avait le crâne rasé à la scène N. 3. Amon-Rê (N. 1, S. 1, N. 3, S. 3) est vêtu d'un pagne classique court, sans devantail. La ceinture est plus large dans le dos et la queue cérémonielle y est accrochée. Il est coiffé du mortier, auquel est raccordé un ruban, surmonté de deux hautes plumes droites ; son menton est paré d'une barbe postiche recourbée. D'une main, le dieu empoigne un sceptre-*wꜣs*, et il tient une croix de vie (*nh*) de l'autre. Traditionnellement, il est pieds nus. Amon ithyphallique (N. 2, S. 2), dressé sur un socle, est représenté selon son iconographie habituelle : mortier (d'où pend un ruban), hautes plumes, barbe recourbée. Son bras « arrière » est levé et un « fouet » est figuré au-dessus de sa main. Des colliers ornent le cou des personnages : celui du dieu ne comporte qu'un rang de perles²⁶, celui de Masaharté²⁷ peut comprendre un (N. 2) ou deux (N. 1 et N. 3) rangs ou être plus large (*wsh*) (S. 2).

Des textes sont disposés sur le haut des scènes conformément à l'orientation des personnages. Entre les figures de ces derniers, le « titre » des scènes et offrandes est inscrit en une colonne, orientée selon l'officiant ; lorsqu'il y apparaît, le nom du dieu est cependant noté en écriture « rétrograde »²⁸. Dans trois cas (N. 1, S. 1 et S. 3), le discours du dieu est inscrit devant lui, entre le sceptre-*wꜣs* et son corps.

À l'exception de quelques traces de peinture jaune sur le visage, le cou d'Amon et le pied de l'autel de la scène S. 2, la polychromie a disparu.

B. LE TEXTE DES SOUBASSEMENTS (pl. III, VI, XIII c, XIV c)

Une brève ligne de texte est sculptée à la base de chaque montant. Celle du montant nord est bien conservée, alors que seul le début du texte méridional est encore visible aujourd'hui. Malgré des variantes graphiques perceptibles, on supposera ces deux textes parallèles.

25. Au temple de Khonsou, Hérihor se présente parfois chaussé devant le dieu. Cf. *The Temple of Khonsu*, OIP 100, Chicago, 1979, pl. 94, 98, 100, 102. Ramsès III est chaussé devant la barque divine, lorsque cette dernière est sous un kiosque, cf. H. H. Nelson, *Reliefs and Inscriptions at Karnak. Ramses III's Temple within the Great Inclosure of Amun*, vol. I, OIP 25, Chicago, 1936, pl. 57, 58, 65.

26. Ce détail est perdu dans la scène N. 1.

27. Ce détail a disparu des scènes S. 1 et S. 3.

28. H. G. Fischer, *Egyptian Studies II: The Orientation of Hieroglyphs. Part I. Reversals*, New York, 1977, p. 90-97 (§ 33a).

Ils livraient le nom de la porte, mais la rédaction concise du texte soulève plus de problèmes de traduction qu'elle n'offre de certitude.

(N →)²⁹ :

(S ←) :

La grande porte³⁰ de l'atelier de préparation des offrandes (a), dont le beau nom (b) est (c) 'ce qu'a fait (d) le premier prophète d'Amon Masaharté, juste de voix'.

a. Le champ sémantique du mot *šn'.w* est extrêmement large (*Wb.* IV, 507-8). Il inclut aussi bien le sens d'atelier(s), où l'on travaille plus ou moins librement, que celui de lieu de préparation de produits alimentaires (boulangerie, brasserie, cf. E. Bogoslovky, *CdÉ* 114, 1982, p. 276), voire de magasins ou de réserves. Pour C. Traunecker, ce mot désignerait le lieu de préparation des offrandes (« Les 'temples hauts' de Basse Époque : un aspect du fonctionnement économique des temples », *RdE* 38, 1987, p. 147-162, part. p. 149-150 et 157-158). Cette interprétation s'accorde parfaitement au contexte archéologique de cette porte : les offrandes préparées dans la zone sud-est de l'enceinte du grand temple d'Amon transitaient vers les sanctuaires par cette porte.

b. *rn=f nfr*. Pour cette expression appliquée à un monument, et plus particulièrement à des portes, cf. *Wb.* II, 428, 13 (*rn nfr*) et *Beleg.* II/2, p. 643 ; *Alex* 3 (1979), Paris, 1982, p. 170 (79-1750), qui cite *KRI* II, 757, 6-7 et 774, 10-11³¹ ; H. H. Nelson, *Reliefs and Inscriptions at Karnak. Ramses III's Temple within the Great Inclosure of Amon (OIP 25)*, Chicago, 1936, vol. I, pl. 8 et P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse*, Le Caire, 1962, p. 35. Généralement, cette expression introduit le nom de la porte, ce qui semble également le cas ici (*nty rn=f nfr*).

c. Après le groupe introduit par l'adjectif relatif *nty*, on rencontre parfois un *m* d'équivalence (dans certain cas *r*)³², mais cette construction ne semble pas systématique³³. Cf. *infra*, n. 36.

d. Cette forme verbale *jr.n*, suivie d'un second *n*, est assurément le nœud de la difficulté. Quatre formulaires parallèles suggèrent que le verbe *jr* introduit l'auteur de la construction (sujet de la forme verbale relative *jr.n*), à tout le moins celui du nom de cette dernière, suivi du nom de la construction proprement dite (prédicat de *rn=f*) : *rn=f nfr jr.n hm=f N* ('son beau nom qu'a fait Sa Majesté [est]' N) sur la porte du temple de Ramsès III à Karnak (H. H. Nelson, *op. cit.*, pl. 8), aux temples de Ramsès II à Abou-Simbel (*KRI* II, 757, 6-7)³⁴ et à Aksha (*ibid.*, 774, 10-11) et dans la cour séparant les III^e et IV^e pylônes du

29. → =

30. Sur ce terme à différentes époques, voir P. Spencer, *The Egyptian Temple. A Lexicographical Study*, London, 1984, p. 205-211. Déjà, au Moyen Empire, une *sb3* donnait accès à un *šn' n htp.w-nfr* à Médamoud (*ibid.*, p. 208).

31. Cette dernière inscription est traduite et rapidement commentée par H. Goedicke, « The Living Image », *GM* 134, 1993, p. 42. Il ne ressort pas clairement de son propos si l'expression *rn nfr* désigne pour lui le nom de la porte ou celui d'une statue.

32. E. g.: ... *p3 jm3w* ... *nty rn=f r P3-Jtn-hr.w* sur la seconde proclamation des stèles-frontières de Tell el-Amarna, cf. M. Sandman, *Texts from the Time of Akhenaten, Bibl. Aeg.* 8, Bruxelles, 1938, p. 122, 11-18 = W. J. Murnane et C. C. Van Siclen III, *The Boundary Stelae of Akhenaten*, London - New York, 1993, p. 86.

33. *The Temple of Khonsu, OIP* 100, Chicago, 1979, vol. I, pl. 52 (*nty rn=f Jmn-m-ršwt*).

34. Un deuxième *n* (explétif) est noté dans cet exemple entre la forme verbale *jr.n* et le mot *hm=f*.

temple d'Amon de Karnak (P. Barguet, *op. cit.*, p. 35). Aucun de ces exemples n'est cependant construit à l'aide de l'adjectif relatif *nty*. Il n'est que partiellement possible d'envisager une construction grammaticale similaire sur la porte de Masaharté : l'expression « le premier prophète d'Amon Masaharté, juste de voix », qui suit la forme verbale *jr.n*, pourrait certes parfaitement convenir comme sujet, mais c'est alors le prédicat de *rn=f nfr*, *i. e.* le nom même de la porte (pourtant dûment introduit) qui serait absent de la dédicace, par ailleurs soignée (qualité de la gravure) ! Deux explications sont possibles :

1 — Corriger *jr.n n* en *jr.t.n* (confusion due à un original hiératique ?)³⁵ et traduire « dont le beau nom est 'ce qu'a fait le premier prophète d'Amon Masaharté, juste de voix' ». Satisfaisante sur le plan grammatical, cette traduction (et cette correction) suppose que le sujet de la forme verbale *jr.t.n* et la forme verbale elle-même constituent un groupe prédicat (attribut) de *nty rn=f nfr*. Le rédacteur aurait donc utilisé l'apparence d'un formulaire plus ancien en lui donnant un sens nouveau par une sorte d'interférence sémantique. Cependant, ce nom ne correspond pas à la structure des autres noms de bâtiments connus à Karnak, qui utilise plus volontiers une formule du type N (dieu ou roi) + prédicat (cf. P. Barguet, *op. cit.*, p. 343-345).

2 — Sous-entendre un pronom suffixe sujet =*f* non écrit après *jr.n* et faire de l'expression « le premier prophète d'Amon Masaharté [est] juste de voix » le nom même de cette porte³⁶. Cette interprétation, si elle permet d'une part de se conformer aux exemples parallèles cités *supra* et d'autre part de retrouver la structure traditionnelle des noms de monuments, se heurte à deux obstacles. Le premier est l'absence d'antécédent exprimé à ce pronom suffixe reconstitué. Le second réside dans l'affligeante banalité du sens de ce nom. Traduire « le premier prophète d'Amon Masaharté est juste de voix » occulte d'une part le fait que, partout où son nom est conservé dans le décor de la porte, l'épithète *m3'-hrw* suit automatiquement le nom du grand prêtre et, d'autre part, la connotation funéraire de cette épithète. Elle pourrait à la rigueur être une marque de « modestie » de la part du grand prêtre, signalant qu'il agit légitimement (*m3'*) en lieu et place d'un pharaon.

C. LES SCÈNES INFÉRIEURES (N.1 et S.1) (pl. III, VI, XIII c, XIV b)

Les gestes rituels paraissent avoir été symétriques. L'officiant présente à Amon-Rê un plateau surchargé d'offrandes. On y reconnaît une volaille, des pains, des légumes schématiquement représentés. L'autel rond qui sépare l'officiant du dieu supporte une cruche flanquée de deux pains ronds, surmontés d'un bouquet de deux fleurs de lotus épanouies (N. 1)³⁷.

Les textes :

Titre : disparu (N. 1)
 Offrir /// ³⁸ (S.1).

35. Une confusion semblable est commentée par E. F. Wente, *The Temple of Khonsu, OIP 100*, Chicago, 1979, vol. I, texte p. 28 et n. c, qui l'interprète comme une corruption (phonétique ?) de *jr.t n=f* (infinitif suivi d'un datif). Voir également E. W. Castle, *JEA 79*, 1993, p. 120.

36. Le second *n* (pour *m*, cf. J. Černý et S. I. Groll, *A Late Egyptian Grammar*, Rome, 1978, p. 4-5 ; F. Behnk, *Grammatik der Texte aus El-Amarna*, Paris, 1930, p. 8) pourrait être interprété comme un *m* d'équivalence après *nty* (*nty rn=f nfr jr.n<=f> n [= m] N* = « dont le beau nom qu'<il> a fait est N »).

37. Ces détails sont illisibles en S. 1.

38. Les quelques signes qui subsistent sous le plateau de la scène S. 1 sont inintelligibles : *dj.t j///*. Ils ne paraissent pas correspondre au titre attendu (*f3j jh.t*).

- Le dieu : *Amon-Rê, maître des trônes du Double-Pays* (N. 1),
Amon-Rê, roi des dieux, III (S. 1).
- Actes du dieu : *Il (a) accorde toute vaillance (qn.t)* (N. 1)
Il accorde toute vie, stabilité et puissance, comme Rê (S. 1)
- Le grand prêtre : *à (b) son fils (c) qu'il aime, le premier prophète d'Amon-Rê roi des dieux, le maître qui accomplit les rites, Masaharté, juste de voix* (N. 1 et S. 1).
- Paroles du dieu : *III, toute douceur (d)* (N. 1).
 [bribes inintelligibles] (S. 1).

a. Noter le pronom suffixe =*f*, et non le style du discours direct. Ce détail mériterait sans doute une plus ample étude. Pour se limiter à quelques exemples « contemporains », on remarquera que style direct (*dj.n <=j> n=k*) et indirect (*dj=f*) peuvent alterner dans une même scène. Ainsi, au temple de Khonsou (*The Temple of Khonsu, OIP 103*, Chicago, 1981, vol. II, pl. 114), Amon s'adresse-t-il au grand prêtre Pinedjem I^{er} dans le style direct, alors que les dons de Mout, Khonsou ou Amonet sont introduits en style indirect. Mieux encore, il arrive que les propos d'un même dieu soient inscrits en style indirect au-dessus de lui, près des hiéroglyphes qui le nomment, mais en style direct devant la figure divine : ainsi Amonet face à Hérihor (*ibid.*, pl. 141A) ou Khonsou face à Ramsès XI (*ibid.*, pl. 157B), comme cela semble également le cas sur la porte de Masaharté (N. 1 et S. 3).

b. La titulature du grand prêtre de la scène S.1 est introduite par la préposition *n*, qui indique que cette séquence textuelle désigne le destinataire des actes du dieu (cf. aussi S. 2) ; ailleurs (N. 1), le simple affrontement des sens de lecture du texte fonctionne comme un datif graphique.

c. En N. 1, l'oiseau-*s3* a été presque complètement arasé (cf. aussi S. 2), sans qu'il soit possible de savoir quel est l'auteur et quelles sont les raisons de cette destruction. Le même signe est cependant intact en S. 1.

d. Traces qui laissent entrevoir une lecture ... *ndm-jb nb*.

D. LES SCÈNES MÉDIANES (pl. IV, VII, XIII b, XV)

Scène nord (N. 2) (pl. IV, XIII b)

L'officiant présente deux laitues à Amon-Kamoutef ithyphallique³⁹. Entre eux, deux autels ronds « soutiennent » un bouquet floral (trois lotus épanouis, quatre en bouton). Une petite chapelle était figurée derrière le dieu (traces de son stylobate et de la porte) ; elle est surmontée d'un éventail (?) qu'encadrent deux laitues « dressées ».

39. Rite abondamment attesté en liaison avec le culte du dieu ithyphallique du Moyen Empire (cf. P. Lacau et H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris I^{er} à Karnak*, Le Caire, 1956, p. 92-93 [§ 248-251]) à la période lagide (cf. C. Sambin, *BIFAO 92*, 1992, p. 150-151 ou *Medinet-Habou IV, OIP 51*, pl. 217). À Karnak, pour le Nouvel Empire et la Troisième Période Intermédiaire, voir par exemple H. H. Nelson, *Reliefs and Inscriptions at Karnak. Ramses III's Temple within the Great Inclosure of Amun*, vol. I, *OIP 25*, Chicago, 1936, pl. 8 ; vol. II, *OIP 35*, Chicago, 1936, pl. 105 ; H. H. Nelson (W. J. Murnane, éd.), *The Wall Reliefs. The Great Hypostyle Hall at Karnak, OIP 106*, Chicago, 1980, vol. I/1, pl. 214, 237 ; *The Temple of Khonsu, OIP 103*, Chicago, 1981, vol. II, pl. 198 ; W. Helck, *Die Ritualszenen auf der Umfassungsmauer Ramses' II in Karnak*, *ÄA 18*, Wiesbaden, 1968, pl. 51 (fig. 73).

Les textes :

Titre : *Offrir une laitue à (son) père Amon-Rê (a).*

Le dieu : *Amon-Rê-Kamoutef, qui est sur son grand siège.*

Actes du dieu : *Il accorde toute vie et puissance.*

Le grand prêtre : disparu.

a. Le nom divin est noté en écriture rétrograde, pour être conforme à l'orientation de l'image d'Amon.

Scène sud (S. 2) (pl. VII, XV)

Masaharté se présente devant Amon ithyphallique⁴⁰, tenant un vase à onguent de la main gauche. Il oint le dieu de son auriculaire droit⁴¹. Derrière la divinité est sculptée la « hutte » de Min : les lacunes ne permettent d'apprécier que partiellement le mouvement de la corde (?) qui pendait mollement du mât principal, s'enroulait en spirale sur les cornes qui concluent le chapiteau (?) élevé au-dessus du porche et retombait en forme de fleur de lotus. C'est regrettable, car cet édifice montre d'importantes variantes par rapport aux modèles connus par ailleurs⁴². Une laitue est figurée au pied du dieu. L'autel rond qui sépare le dieu de l'officiant supporte un bassin en T renversé⁴³, une aiguière-*nms.t* flanquée de deux pains, et il reste les deux tiges de plantes (lotus) qui recouvraient cette offrande.

Les textes :

Titre : *Offrir l'onguent à (son) père Amon-Rê (a).*

Le dieu : *Amon-Rê qui préside à son harem (jp.t=f), maître du ciel, maître de la terre.*

Actes du dieu : *Il accorde toute santé à (b)*

Le grand prêtre : *son fils (c) qu'il aime, le premier prophète d'Amon-Rê roi des dieux, le maître qui accomplit les rites, Masaharté, juste de voix.*

a. L'expression *jt=f* n'est aujourd'hui que partiellement conservée ; elle est parfaitement lisible sur le cliché pris en 1989. Sur sa droite, entre le dernier cadrat (*n jt=f*) et la

40. Quelques traces de peinture jaune sont discernables sur le visage et le cou du dieu, ainsi que sur le pied de l'autel rond.

41. Il s'agit bien évidemment d'un des actes du rituel journalier : cf. A. Moret, *Le rituel du culte divin journalier en Égypte*, Paris, 1902, p. 70 sq., 190 sq. Ce rite intervient dans diverses autres cérémonies, telle l'*Ouverture de la bouche*, sc. 14, 33 : cf. J.-C. Goyon, *Rituels funéraires de l'ancienne Égypte*, LAPO 4, Paris, 1972, p. 118, 131, 148 sq. Sur les parois des temples, on trouve ce rite par exemple à Abydos (cf. A.-M. Calverey, M. F. Broome et A. H. Gardiner, *The Temple of King Sethos I at Abydos*, London - Chicago, vol. I, 1933, pl. 6, 19, 27 ; vol. II, 1935, pl. 5, 15, 23 ; vol. III, 1938, pl. 11 ; vol. IV, 1958, pl. 34). À Karnak, *i. a.* : H. H. Nelson (W. J. Murnane, éd.), *The Wall Reliefs. The Great Hypostyle Hall at Karnak*, OIP 106, Chicago, 1989, vol. I/1, pl. 30 et 157 ; H. H. Nelson, *Reliefs and Inscriptions at Karnak. Ramses III's Temple within the Great Inclosure of Amun*, vol. I, OIP 25, Chicago, 1936, pl. 8, 67.

42. A. Badawy, *Le dessin architectural chez les anciens Égyptiens*, Le Caire, 1948, p. 159-160. Voir également, sur les « huttes de Min », W. H[elck], *LÄ III*, 1980, col. 454-455 (s. v. : « Klettern für Min ») ; I. Munro, *Das Zelt-Heiligtum des Min*, MÄS 41, Berlin 1983.

43. Bassins similaires : H. Brunner, *Die südlichen Räume des Tempels von Luxor AVDAIK 18*, Mainz, 1977, pl. 60, 163 ; *The temple of Khonsu*, OIP 100, Chicago, 1979, pl. 5, 59, 67, 104 ; H. H. Nelson (W. J. Murnane, éd.), *The Wall Reliefs. The Great Hypostyle Hall at Karnak*, OIP 106, Chicago, 1989, vol. I/1, pl. 218.

main gauche de Masaharté, le nom du dieu (*Jmn-R'*) était noté en écriture « rétrograde » (cf. pl. XVc).

b. Le *n* qui suit le vœu d'Amon ne peut être que celui du datif, qui introduit la titulature sacerdotale et le nom de Masaharté (cf. S.1, p. 179, n. **b**).

c. L'oiseau-*s3* a été presque complètement arasé (cf. N. 1, p. 179, n. **c**).

E. LES SCÈNES SUPÉRIEURES (pl. V, VIII, XIII a, XIV a)

Scène nord (N.3) (pl. V, XIII a)

Cette scène est aujourd'hui à peine lisible. L'officiant présentait deux objets recourbés et non identifiables à Amon-Rê, debout, dans l'attitude de la marche. Des cupules ont détruit le ventre, et les jambes du prêtre, ainsi que l'offrande déposée sur l'autel rond dont il ne reste que le pied évasé. Aucun texte n'est conservé.

Scène sud (S. 3) (pl. VIII, XIV a)

Le haut de la scène et les têtes des personnages ont disparu. L'officiant présentait deux bouquets formés de trois tiges de papyrus (?), celui qui était tenu de la main gauche est à peine visible. Une aiguière (type *nms.t*) est posée sur l'autel placé entre les protagonistes.

Les textes :

Titre : *Offrir (a) toute végétation (b).*

Le dieu : disparu.

Actes du dieu : disparu.



Le grand prêtre : disparu.

Paroles du dieu : *Je t'accorde toute joie de par moi.*

a. Le graveur a d'abord sculpté un œil (verbe *jrj* ?), puis a dû se raviser et a tenté de « maquiller » son erreur en inscrivant le verbe *rdj.t*. Les deux petits traits sous le *t* sont plus difficiles à expliquer.

b. Manifestement, le mot *rnp.wt* est écrit sans le *n*, graphie attestée dès la XVIII^e dynastie (cf. *Wb.* II, 435). Le signe qui était inscrit avant le *j* reste énigmatique⁴⁴.


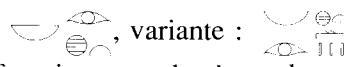
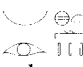
F. REMARQUES GÉNÉRALES

Le nom du grand prêtre est écrit de deux façons sur cette porte :  (*M3-s3-h-r-tj*, **dédicace nord**, N. 1 et S. 2) et  (*M3-s3-h-r-tj*, S. 1), comme sur d'autres documents de ce personnage⁴⁵. Le flottement de la graphie du *t* illustre l'amuïssement de ce phonème en finale et les essais menés à cette époque pour le maintenir quand cela s'avérait nécessaire. Nulle part, la filiation de Masaharté n'est mentionnée, comme c'est pourtant

44. L'expression *rdj.t rnp.wt* légende une offrande de papyrus à Karnak, cf. H. H. Nelson (W. J. Murnane, éd.), *The Wall Reliefs. The Great Hypostyle Hall at Karnak, OIP* 106, Chicago, 1989, vol. I/1, pl. 174.

45. H. Gauthier, *Le Livre des Rois* III, MIFAO 19/2, 1914, p. 261-262.

le cas dans l'inscription du « temple d'Amenhotep II »⁴⁶, dans le texte hiératique tracé sur le cercueil d'Amenhotep I^{er}⁴⁷ ou dans quelques formules de son propre sarcophage⁴⁸.

Sur le document étudié, Masaharté porte deux titres :  (*hm-ntr tp(y) n Jmn-R' nj-sw.t ntr.w*, **dédicace nord, N. 1, S. 1, S. 2**) et , variante :  (*nb jr.t jh.t, N. 1, S. 1, S. 2*). Le premier est conforme à sa fonction sacerdotale, et le second s'explique par son rôle rituel dans les reliefs de cette porte. Ce dernier « titre » était déjà mentionné sur son cercueil⁴⁹. Aucune des charges « militaires » dont se parait sa famille n'est citée sur ce document ; elles ne sont connues, pour Masaharté, que par son cercueil⁵⁰.

La fonction de la porte édiflée par le grand prêtre d'Amon a été commentée en marge de sa description et des textes. Elle mettait en relation les ateliers et habitations, tout le secteur « actif » de Karnak, et les sanctuaires proprement dits. On peut donc supposer qu'elle livrait passage aux offrandes qui prenaient le chemin de l'allée sud. En ce sens, ce monument participe du développement de ce secteur du domaine d'Amon sous les rois-prêtres de la XXI^e dynastie, qui y ont laissé de multiples témoignages : outre l'inscription de Masaharté sur le « temple d'Amenhotep II » déjà citée⁵¹, on mentionnera un graffiti d'Hérihor dans la cour du IX^e pylône⁵², le rapport de la décharge comptable donnée par l'oracle d'Amon au prêtre Djéhoutymose⁵³, l'inscription d'Asetemkheb contre la face nord du môle ouest du X^e pylône⁵⁴, ou une curieuse dalle, marque d'emplacement liturgique (?), au nom du grand prêtre et successeur de Masaharté, Menkhéperré⁵⁵.

III. ESSAI DE RESTITUTION ARCHITECTURALE

Jean-François CARLOTTI

Située sur le côté est du IX^e pylône (cf. pl. I), la porte de Masaharté est très ruinée. Seuls ses jambages sont conservés, son linteau a disparu et, malheureusement, aucun fragment de ce dernier n'a été découvert lors du dégagement. Aussi, afin de proposer une hypothèse de restitution de la hauteur totale de la porte de Masaharté, une étude comparative des

46. *Ibid.*, p. 261 (doc. II).

47. *Ibid.*, p. 261 (doc. I).

48. *Ibid.*, p. 262 (doc. Vg-h).

49. *Ibid.*, p. 262 (doc. Vh).

50. *Ibid.*, p. 262 (doc. V).

51. Il convient sans doute d'ajouter le texte copié par Gardner Wilkinson, mentionné p. 171.

52. PM II, p. 178 (531).

53. PM II, p. 183 (553) ; J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose, intendant du domaine d'Amon sous le pontificat de Pinedjem II*, MRE 5, Bruxelles, 1986. Voir aussi M. Azim (« La fouille de la cour du X^e pylône. Rapport préliminaire », *Karnak* VI, 1980, p. 156-158) qui signale des aménagements architecturaux rehaussant l'inscription.

54. PM II, p. 187 (580).

55. J.-C. Goyon, « Une dalle aux noms de Menkhéperré, fils de Pinedjem I^{er}, d'Isetemkheb et de Smendès (CS X 1305) », *Karnak* VII, 1982, p. 275-280.

proportions des portes à chambranles⁵⁶ du temple d'Amon-Rê à Karnak, nous a semblé nécessaire⁵⁷. Cette étude pourra servir, ultérieurement, aux restitutions des portes à chambranles, trouvées en cours de fouilles dont les largeurs du passage et des chambranles sont connues.

A. LES PROPORTIONS DES PORTES À CHAMBRANLES DU TEMPLE D'AMON-RÊ

Nous avons retenu uniquement les portes conservées en totalité. Ainsi, nous avons recensé quarante-deux portes à chambranles, avec ou sans corniche, dans le temple d'Amon-Rê à Karnak dont il est possible de connaître toutes les dimensions avec exactitude (pl. I). La majorité d'entre elles date du Nouvel Empire, les autres sont d'époque ptolémaïque.

Les rapports de proportions, qui nous ont semblé les plus significatifs, ont été établis de la manière suivante (fig. 6) :

- rapport a/A : soit, la largeur du passage (a) divisée par la largeur totale y compris des chambranles (A) ;
- rapport a/b : soit, la largeur du passage (a) divisée par la hauteur du passage (b) ;
- rapport A/B : soit, la largeur totale (A) divisée par la hauteur totale (B) ;
- rapport b/B : soit, la hauteur du passage (b) divisée par la hauteur totale (B).

Nous avons obtenu le tableau suivant⁵⁸ :

N ^{os}	Localisation des portes ⁵⁹	a *	b *	A *	B *	Dynastie	a/A	a/b	A/B	b/B
1	<i>Séthi II sanct. ax. ***</i>	2,79	4,28	5,19	7,21	XIX ^e	0,5375	0,6518	0,7198	0,5936
2	Séthi II sanct. est	1,75	3,71	3,39	4,97	XIX ^e	0,5162	0,4716	0,6820**	0,7464

56. Nous appelons chambranle, l'encadrement, en surépaisseur de part et d'autre du passage, qui définit la largeur des jambages et la hauteur du linteau. Fréquemment, à l'époque ramesside, cette surépaisseur a été supprimée, l'encadrement étant alors uniquement exprimé par l'épigraphie ; nous n'avons pas retenu cette disposition car il était très difficile d'évaluer exactement la zone d'arrêt de l'encadrement supposé.

57. Cette brève étude des portes du temple d'Amon-Rê à Karnak doit être considérée comme un supplément à l'excellente étude comparative de F. Laroche-Traunecker réalisée pour la porte ptolémaïque de l'enceinte du temple de Mout à Karnak (cf. S. Sauneron, *La porte ptolémaïque de l'enceinte du temple de Mout à Karnak*, MIFAO 107, Le Caire, 1983, p. 10 à 18). Nous n'avons pas fait appel aux résultats de cette étude, car la très grande majorité des portes étudiées par F. Laroche-Traunecker était d'époque ptolémaïque et en totalité des portes d'enceinte ou de pylône. Or il nous a semblé, *a priori*, que nous devions nous rapprocher de modèles typologiquement et chronologiquement plus proches de la porte de Masaharté. C'est pourquoi, nous avons étudié essentiellement des portes datant du Nouvel Empire et typologiquement plus variées. Cette démarche n'a pas été vaine puisque, premièrement, les rapports de proportion obtenus nous ont permis de définir deux catégories. Le premier type, auquel appartiennent toutes les portes étudiées par F. Laroche-Traunecker, a pu être affiné et étendu aux portes sans corniche incluses dans un simple mur (les portes intégrées dans un environnement architectural particulier, enceinte, pylône ou chapelle reposoir, dont le linteau est surmonté d'une corniche et les portes incluses dans un mur dont le linteau n'est pas surmonté d'une corniche). Les résultats des deux études étant très proches, ils se trouvent ainsi confirmés (moyenne type I : a/b = 0,3954, a/A = 0,48, A/B = 0,592 et b/B = 0,7208 ; moyennes F. Laroche-Traunecker a/b = 0,385, a/A = 0,435, A/B = 0,61). Et deuxièmement, cela a permis de découvrir une seconde catégorie de proportion (type II) pour des portes appartenant à une autre typologie (les portes incluses dans un simple mur dont le linteau est surmonté d'une corniche).

58. Les portes comportant une corniche sont indiquées en italique.

59. Voir pl. I, les abréviations employées sont : Séthi II : temple reposoir de Séthi II ; ax. : axial ; R. III :

N ^{os}	Localisation des portes ⁵⁹	a *	b *	A *	B *	Dynastie	a/A	a/b	A/B	b/B
3	R. III hyp. 2	2,69	4,30	4,73	6,27	XX ^e	0,5687	0,6255	0,7543	0,6858
4	R. III sanct.	2,61	3,94	4,45	5,82	XX ^e	0,5865	0,6624	0,7646	0,6769
5	II ^e pyl. esc.	0,74	1,72	1,52	2,48	XIX ^e	0,4868	0,4302	0,6129	0,6935
6	Gr. hyp. nord esc.	0,79	1,87	1,54	2,60	XIX ^e	0,5129	0,4224	0,5923	0,7192
7	Gr. hyp. sud porte est	1,38	3,66	2,76	5,06	XIX ^e	0,5000	0,3770	0,5454	0,7233
8	C. V ^e pyl. porte Nord	1,48	3,78	3,03	5,32	XVIII ^e	0,4884	0,3915	0,5695	0,7105
9	C. VI ^e pyl. Sud S. 2	0,94	2,49	1,95	3,31	XVIII ^e	0,4820	0,3775	0,5891	0,7522
10	C. VI ^e pyl. Nord S. 3	0,85	2,63	1,82	3,30	XVIII ^e	0,4670	0,3231	0,5515	0,7969
11	Sanct. Ph. Arr. antichambre	2,50	4,96	4,30	6,67	ptolé- maïque	0,5813**	0,5040	0,6446**	0,7436
12	S. Hatch. nord S. 1	1,39	3,61	2,93	5,18	XVIII ^e	0,4744	0,3850	0,5656	0,6969
13	S. Hatch. nord S. 6	1,14	2,95	2,37	4,19	XVIII ^e	0,4810	0,3864	0,5656	0,7040
14	S. Hatch. sud S. 4	1,14	2,93	2,33	4,03	XVIII ^e	0,4892	0,3890	0,5781	0,7270
15	S. Hatch. sud S. 7	1,07	2,67	2,26	3,71	XVIII ^e	0,4734	0,4007	0,6091	0,7196
16	Mag. nord S. 6	1,04	2,62	2,17	3,64	XVIII ^e	0,4792	0,3969	0,5961	0,7197
17	Mag. nord Sa. 7	1,04	2,62	2,17	3,65	XVIII ^e	0,4792	0,3969	0,5945	0,7178
18	Akh-m. mag. sud S. 3	1,01	2,61	2,15	3,64	XVIII ^e	0,4697	0,3869	0,5906	0,7170
19	Akh-m. mag. sud S. 4	1,02	2,55	2,17	3,55	XVIII ^e	0,4700	0,4000	0,6112	0,7183
20	Akh-m. mag. sud S. 5	1,01	2,58	2,15	3,58	XVIII ^e	0,4697	0,3914	0,6005	0,7206
21	Akh-m. mag. sud S. 6	1,01	2,60	2,11	3,62	XVIII ^e	0,4786	0,3884	0,5828	0,7182
22	Akh-m. mag. sud S. 7	1,02	2,62	2,13	3,60	XVIII ^e	0,4788	0,3893	0,5916	0,7277
23	Akh-m. mag. sud S. 8	1,04	2,57	2,14	3,59	XVIII ^e	0,4859	0,4046	0,5961	0,7158
24	Akh-m. ch. fun. S. 3	0,78	2,13	1,63	2,90	XVIII ^e	0,4785	0,3661	0,5620	0,7344

temple reposoir de Ramsès III ; pyl. : pylône ; esc. : escalier ; Gr. hyp. : grande salle hypostyle ; C. : cour ; hyp. : hypostyle ; sanct. : sanctuaire ; S. : salle ; Ph. Arr. : Philippe Arrhidée ; Hatch. : Hatchepsout ; Mag. : magasin ; Akh-m. : Akh-menou ; ch. : chapelle ; fun. : funéraire ; Alex. : Alexandre ; sok. : (salle) sokarienne ; Kh. : temple de Khonsou ; A. II : temple dit d'Amenhotep II ; P. : Ptolémée. Les portes sont localisées en fonction des espaces qu'elles desservent.

N ^{os}	Localisation des portes ⁵⁹	a *	b *	A *	B *	Dynastie	a/A	a/b	A/B	b/B
25	Akh-m. ch. d'Alex.	1,06	2,71	2,12	3,77	XVIII ^e	0,5000	0,3911	0,5623	0,7188
26	Akh-m. sok. S. 2	1,02	2,48	2,14	3,53	XVIII ^e	0,4766	0,4112	0,6062	0,7025
27	Akh-m. sok. S. 3	1,02	2,52	2,20	3,57	XVIII ^e	0,4636	0,4047	0,6162	0,7058
28	Akh-m. sok. S. 4	1,02	2,48	2,21	3,57	XVIII ^e	0,4615	0,4112	0,6190	0,6946
29	Akh-m. sok. S. 5	1,04	2,55	2,12	3,54	XVIII ^e	0,4905	0,4078	0,5988	0,7203
30	A. II S. 5	1,02	2,62	2,13	3,57	XVIII ^e	0,4788	0,3893	0,5966	0,7338
31	VII ^e pyl. esc.	0,79	2,37	1,74	3,20	XVIII ^e	0,4540	0,3333	0,5437	0,7406
32	VIII ^e pyl. esc.	0,76	2,25	1,79	3,01	XVIII ^e	0,4245	0,3377	0,5946	0,7475
33	IX ^e pyl. esc.	0,81	2,15	1,71	3,08	XVIII ^e	0,4736	0,3767	0,5551	0,6980
34	Kh. pyl.	3,48	7,82	6,89	10,97	XX ^e	0,5050	0,4450	0,6280	0,7128
35	Kh. C. porte nord-ouest	1,12	2,75	2,30	3,95	XX ^e	0,4869	0,4072	0,5822	0,6962
36	Kh. hyp. porte sud	3,17	5,74	5,39	7,92	XX ^e	0,5881	0,5522	0,6805	0,7247**
37	Kh. hyp. porte ouest	0,94	2,65	2,21	3,70	XX ^e	0,4253	0,3547	0,5972	0,7162
38	Kh. sanct.	2,79	5,18	4,80	6,66	XX ^e	0,5812	0,5386	0,7207	0,7777**
39	Kh. S. 1	1,02	2,70	2,18	3,57	XX ^e	0,4678	0,3777	0,6106	0,7563
40	Kh. S. 11	1,00	2,25	1,93	3,20	XX ^e	0,5181	0,4444	0,6031	0,7031
41	Porte de l'Est	5,70	14,60	12,30	20,60	XXX ^e	0,4634	0,3904	0,5970	0,7087
42	Porte de P. III Évergète I ^{er}	5,55	15,05	12,25	21,68	ptolé- maïque	0,4530	0,3687	0,5650	0,6941

* Les dimensions sont en mètres.

** Rapports de proportions non conformes.

*** Cette porte a été considérée comme comportant une corniche qui fait corps avec celle du « pylône », car l'épigraphie du linteau est continue : plusieurs disques ailés se superposent.

Il est possible d'isoler deux types de proportions de portes, soit en fonction de la présence ou non d'une corniche à gorge couronnant le linteau lorsque la porte est intégrée à un mur, soit en fonction de l'environnement architectural de la porte, comme la présence d'une enceinte, d'un pylône ou encore d'une chapelle reposoir de la barque sacrée ; cette porte étant alors, systématiquement, couronnée d'une corniche à gorge.

En effet, on observe une variation significative de la proportion a/A, qui est la seule proportion calculable lorsqu'une porte est ruinée, car généralement, seules les largeurs du passage et des chambranles sont conservées.

Ainsi, lorsque le rapport a/A est compris entre 0,42 et 0,52, il s'agit soit d'une porte incluse dans un mur, dont le linteau n'est pas surmonté d'une corniche, soit d'une porte d'enceinte ou de pylône ou encore d'un reposoir de la barque sacrée dont le linteau est surmonté d'une corniche (type I).

Lorsque le même rapport est supérieur à 0,53, il s'agit d'une porte, incluse dans un mur, dont le linteau est surmonté d'une corniche (type II).

Il est donc possible d'identifier une porte en fonction du rapport de proportion entre ses largeurs.

Les dix portes recensées dont le linteau est surmonté d'une corniche à gorge sont :

- la porte qui donne accès au sanctuaire central du temple reposoir de Séthi II (n° 1) ;
- la porte qui donne accès à la salle hypostyle du temple reposoir de Ramsès III (n° 3) ;
- la porte qui donne accès au sanctuaire du temple reposoir de Ramsès III (n° 4) ;
- la porte qui donne accès à la salle hypostyle du temple de Khonsou (n° 36) ;
- la porte qui donne accès au sanctuaire du temple de Khonsou (n° 38) ;
- la porte qui donne accès au reposoir de la barque sacrée d'Alexandre (n° 11) ;
- la porte qui donne accès à la première pièce des salles nord d'Hatchepsout, porte réemployée provenant de la Chapelle rouge d'Hatchepsout (n° 12) ;
- la porte du pylône du temple de Khonsou (n° 34) ;
- la porte de l'est (n° 41) ;
- la porte de Ptolémée III Évergète I^{er} (n° 42).

Les cinq premières appartiennent au groupe des portes incluses dans un mur, dont le rapport de proportion est supérieur à 0,53 (type II), tandis que les cinq dernières appartiennent au groupe des portes, sans corniche à gorge, incluses dans un mur ou des portes, avec corniche à gorge, intégrées dans un environnement architectural particulier dont le rapport de proportion est compris entre 0,42 et 0,52 (type I).

Les trente-deux portes recensées, dont le linteau n'est pas surmonté d'une corniche à gorge, ont toutes un rapport de proportion a/A compris entre 0,42 et 0,52.

Le rapport de proportion a/A détermine systématiquement les autres rapports ; ainsi, on peut établir la règle suivante :

— pour les portes incluses dans un mur dont le linteau n'est pas surmonté d'une corniche, et les portes intégrées dans un environnement architectural particulier (pylône, enceinte ou reposoir de barque), dont le linteau est surmonté d'une corniche (type I), lorsque :

$$0,42 < a/A < 0,52$$

(moyenne = 0,4806)

on a :	$0,35 < a/b < 0,51$	$0,54 < A/B < 0,62$	$0,69 < b/B < 0,80$
	(moyenne = 0,3954)	(moyenne = 0,5920)	(moyenne = 0,7208)

— pour les portes incluses dans un mur dont le linteau est surmonté d'une corniche (type II), lorsque :

$$a/A > 0,53$$

(moyenne = 0,5724)

on a :	$a/b > 0,53$	$A/B > 0,68$	$b/B < 0,69$
	(moyenne = 0,6061)	(moyenne = 0,7279)	(moyenne = 0,6917)

Cependant, on notera que le rapport b/B n'est pas significatif d'un type, puisque les moyennes du rapport de proportion des deux types de portes sont très proches ; de plus les nombreuses exceptions à la règle semblent confirmer qu'il ne s'agit pas d'un facteur déterminant. Cette proportion semble constante dans le temps et l'espace, variant de 0,67 à 0,75 dans la majorité des cas, seules trois exceptions atteignent respectivement : 0,59, 0,77 et 0,79.

Enfin, certains rapports de proportion n'entrent pas dans les limites définies, particulièrement les rapports de proportion du reposoir de la barque sacrée de Philippe Arrhidée qui se situent à mi-chemin entre les deux types. Les autres exceptions sont moins manifestes, car elles concernent essentiellement le rapport b/B.

B. RESTITUTION DES DIMENSIONS DE LA PORTE DE MASAHARTÉ (fig. 6)

Sachant que les dimensions conservées de la porte de Masaharté sont :

- largeur du passage (a) : 1,25 m ;
- largeur totale (A) : 2,67 m ;
- hauteur conservée du jambage sud que nous considérons comme correspondant à la hauteur du passage (b) : 3,05 m.

Il est possible, dès lors, de déterminer la dimension de la hauteur totale de la porte (B) :

- la porte de Masaharté appartient à la famille des portes dites « sans corniche ou particulières avec corniche » (type I), puisque son rapport de proportion $a/A = 0,4681^{60}$;
- son rapport de proportion $a/b = 0,4098$, ses deux autres rapports de proportions vont permettre de chercher sa hauteur B ;

— recherche de sa hauteur totale B :

$$a/b = 0,4098$$

$$A/B = 0,54 < 2,67/B < 0,62$$

$$b/B = 0,69 < 3,05/B < 0,80$$

B est donc compris pour A/B entre 4,31 m et 4,94 m, et pour b/B entre 3,81 m et 4,43 m, la fourchette possible de la dimension de B est donc de : 4,31 m < B < 4,43 m.

En calculant la moyenne de la « fourchette » obtenue, la hauteur totale de la porte peut être restituée à 4,37 m, et donc avoir un linteau de 1,32 m de haut. L'ensemble des dimensions de la porte et des rapports de proportions s'établiraient de la manière suivante :

a	b	A	B	a/A	a/b	A/B	b/B
1,25 m	3,05 m	2,67 m	4,37 m*	0,4681	0,4098	0,61	0,698

* Valeur métrique restituée.

En choisissant la valeur métrique de la coudée royale de 0,535 m⁶¹, on obtient :

	Dimensions réelles	Dimensions restituées	Coudées 0,535 m	Dimensions restituées d'après la coudée adoptée
largeur du passage (a)	1,25 m	—	2 5/14'	1,26 m
largeur totale (A)	2,67 m	—	5'	2,675 m
hauteur du passage (b)	3,05 m	—	5 5/7'	3,05 m
hauteur totale (B)	—	4,37 m	8 1/7'	4,35 m

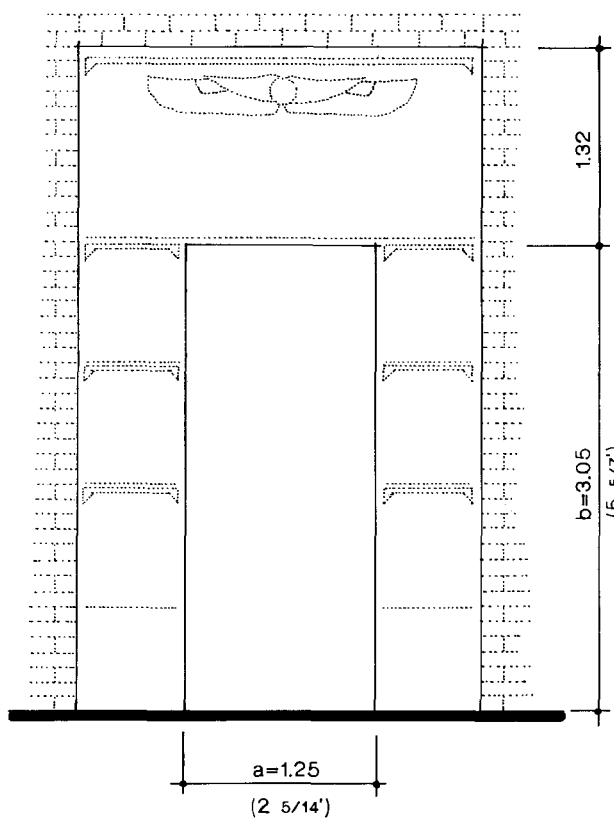
60. Cependant, cette proportion a/A ne nous permet pas de savoir si cette porte était ou non couronnée par une corniche.

61. Nous proposons une coudée dont la valeur métrique est légèrement supérieure à la moyenne, car le secteur de l'allée processionnelle sud-nord, aux abords des IX^e et X^e pylônes semble régi par une coudée variant de 0,53 m à 0,535 m (voir *supra* J.-F. Carlotti : « Contribution à l'étude métrologique de quelques monuments du temple d'Amon-Rê à Karnak » p. 65-125).

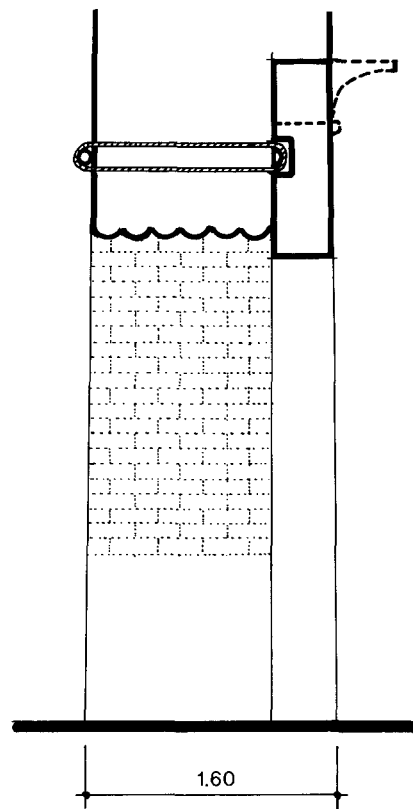
Le linteau de la porte de Masaharté était-il surmonté d'une corniche ? L'environnement immédiat pourrait nous l'indiquer, malheureusement, l'état actuel de nos connaissances de cette partie du temple ne nous permet pas de trancher. Doit-on considérer la porte de Masaharté comme incluse dans un simple mur, ou bien appartient-elle à une enceinte ? La question reste posée ; nous proposons donc deux hypothèses : une porte sans corniche appartenant à un simple mur (hypothèse 1) et une porte d'enceinte couronnée par une corniche à gorge (hypothèse 2) (fig. 6). Ces deux hypothèses ayant, bien entendu, les mêmes dimensions puisqu'elles appartiennent à la même catégorie de proportions.

ÉLÉVATION OUEST

HYPOTHÈSE 1 (sans corniche)



COUPE VERS LE SUD



ÉLÉVATION OUEST

HYPOTHÈSE 2 (avec corniche)

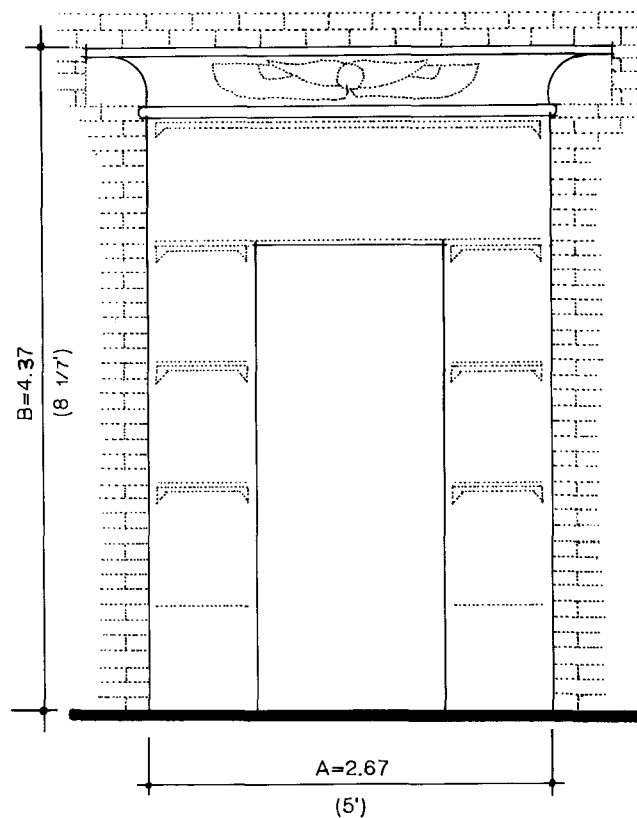
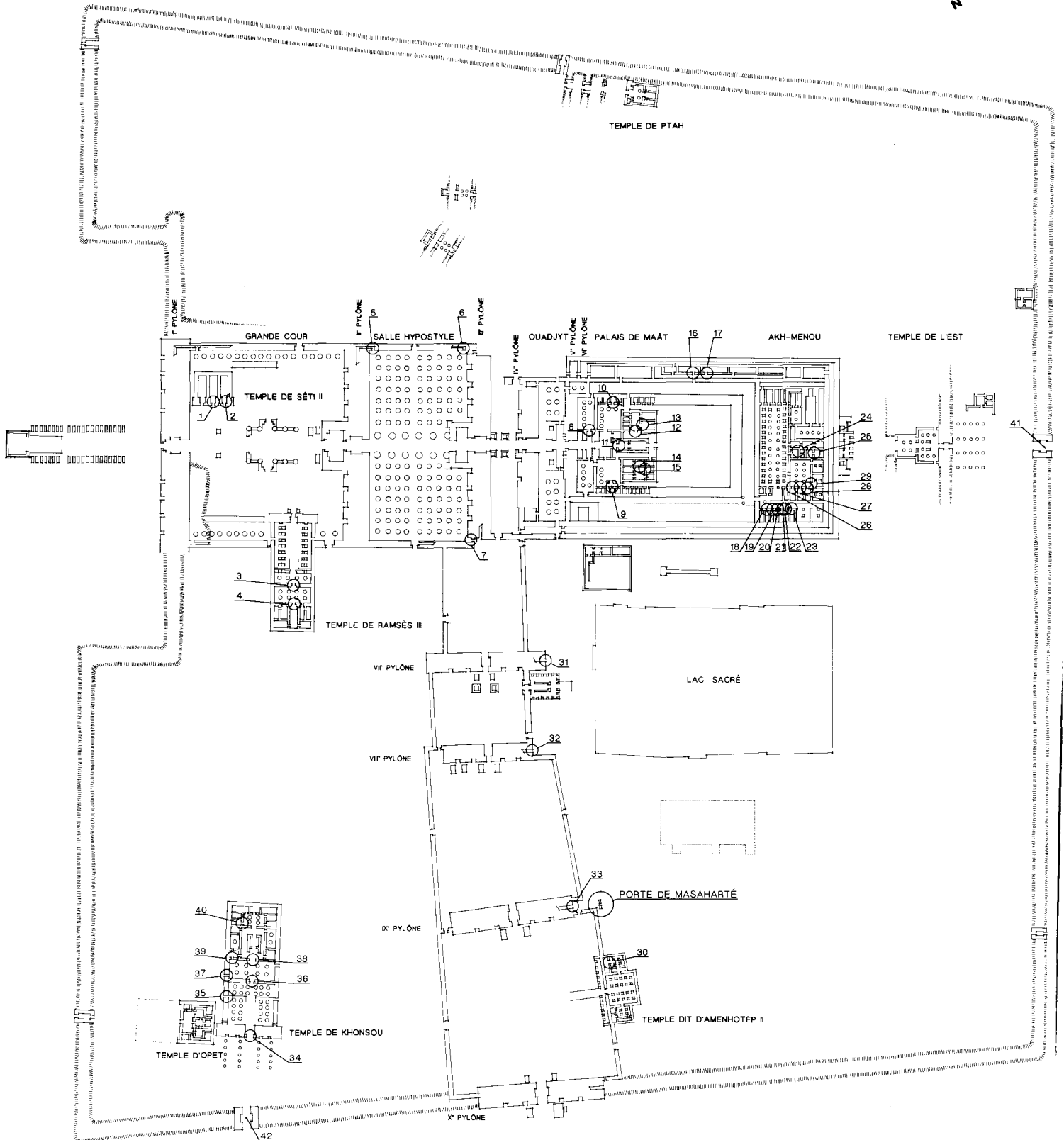
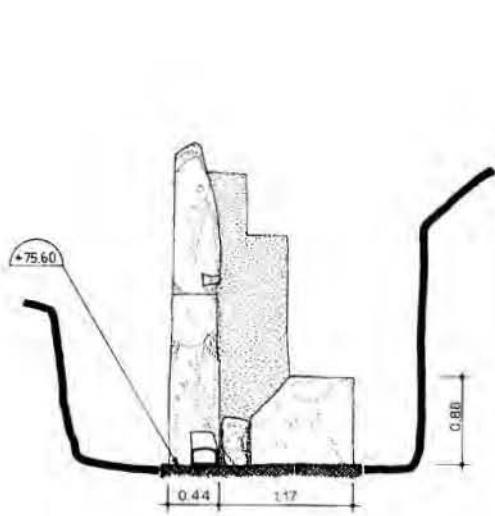


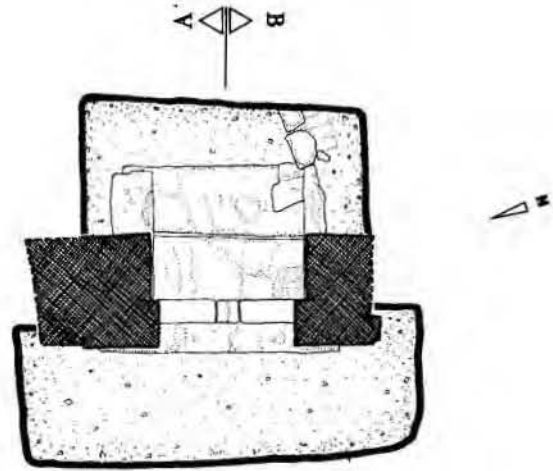
Fig. 6. — Hypothèses de restitution des dimensions de la porte de Masaharté.



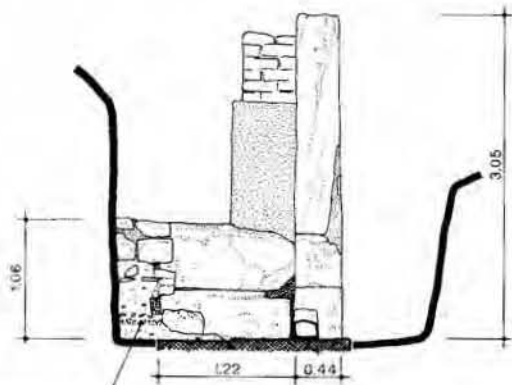
Plan de situation de la porte de Masaharté et des autres portes étudiées.



COUPE AA

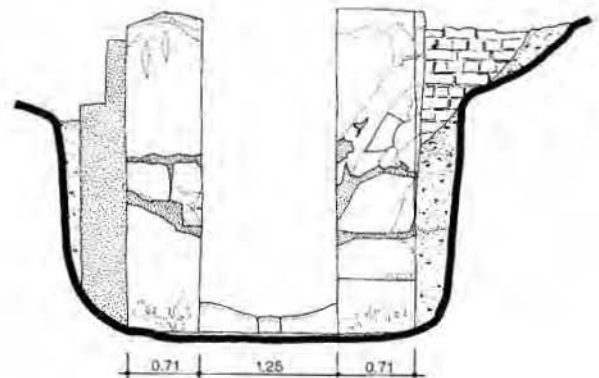


PLAN

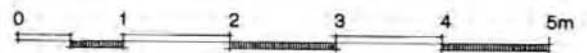


COUCHE D'INCENDIE

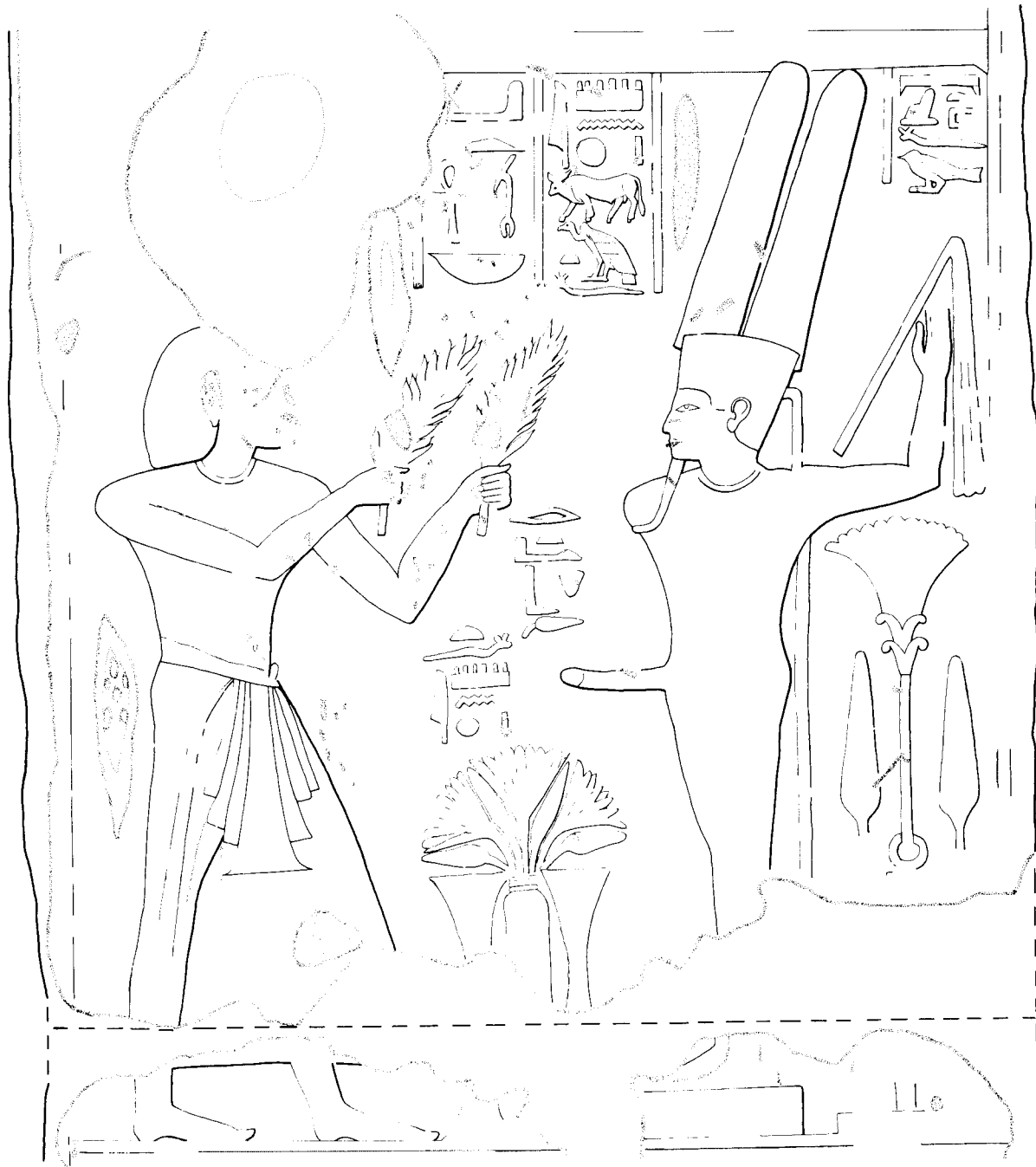
COUPE BB



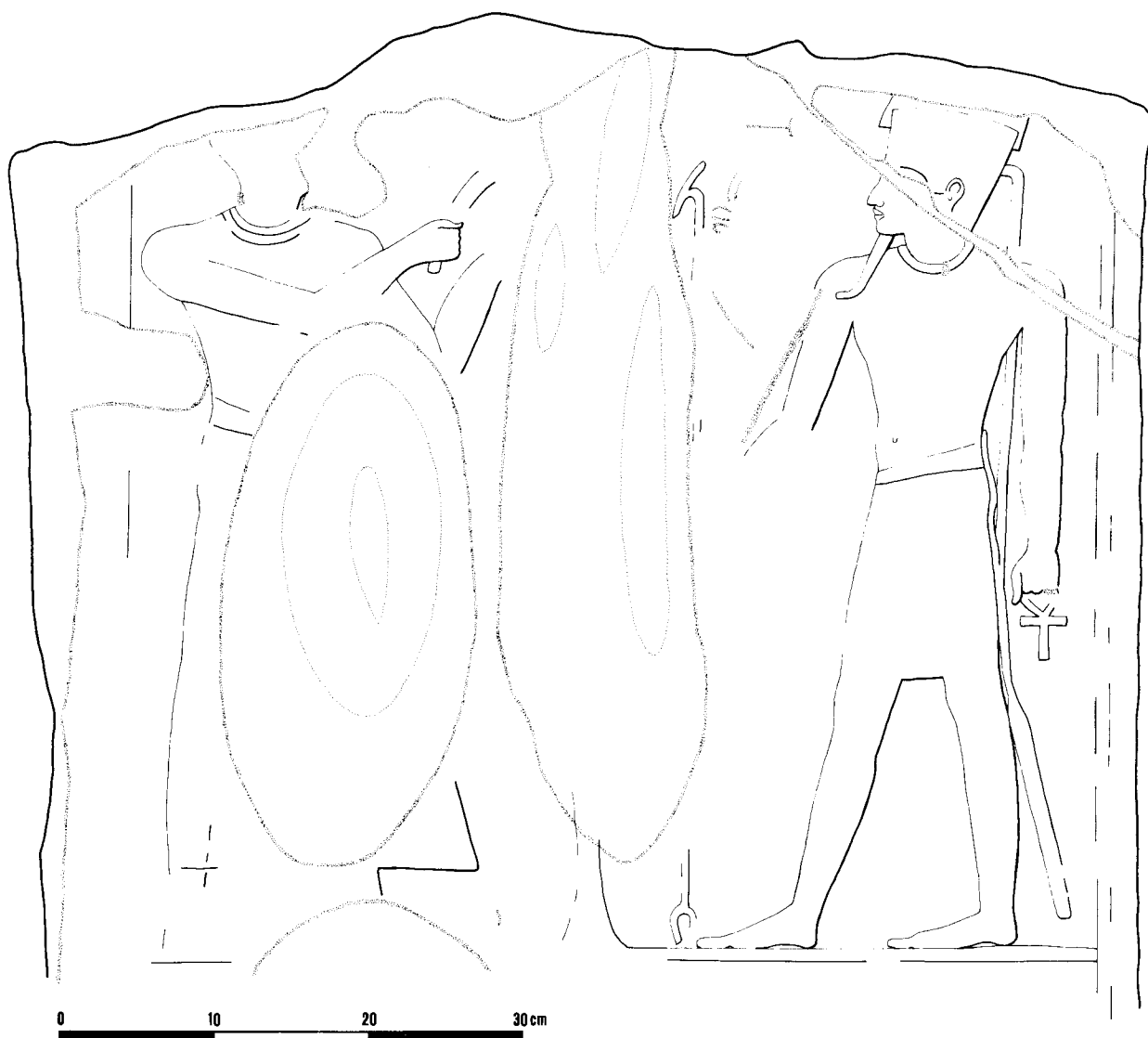
ELEVATION OUEST



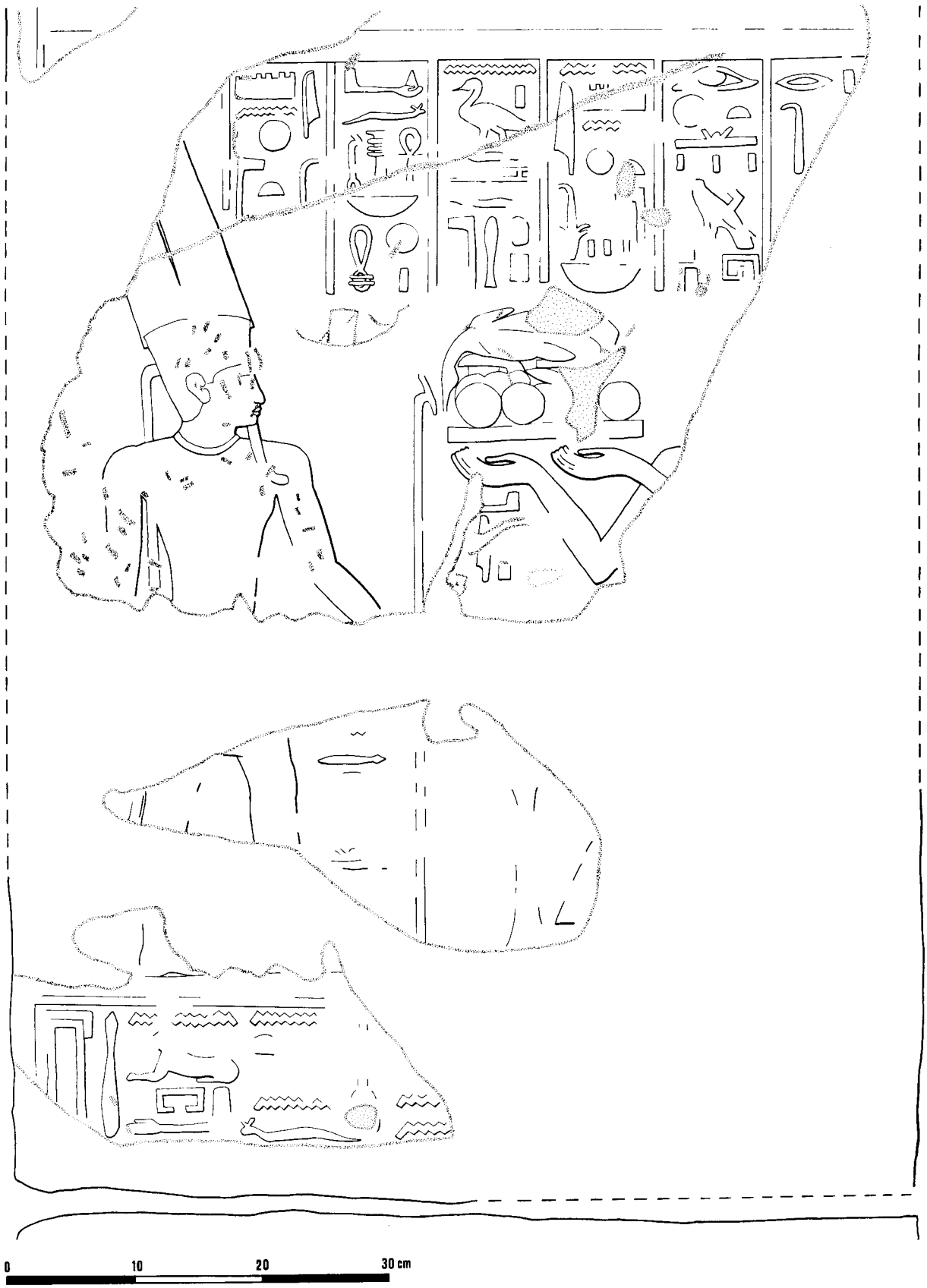
Relevé de la porte de Masaharté, état actuel.



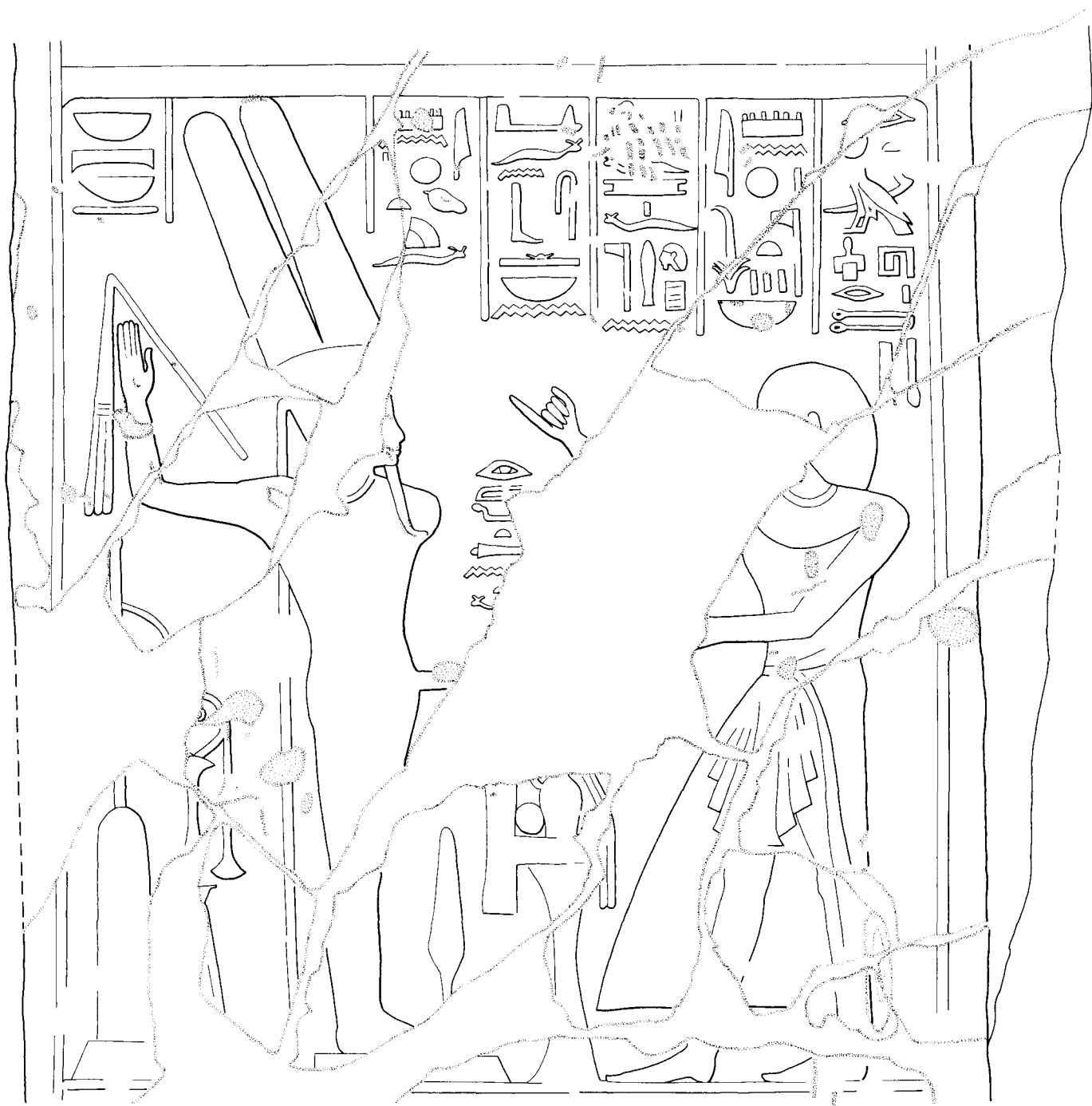
Montant nord, scène 2.



Montant nord, scène 3.

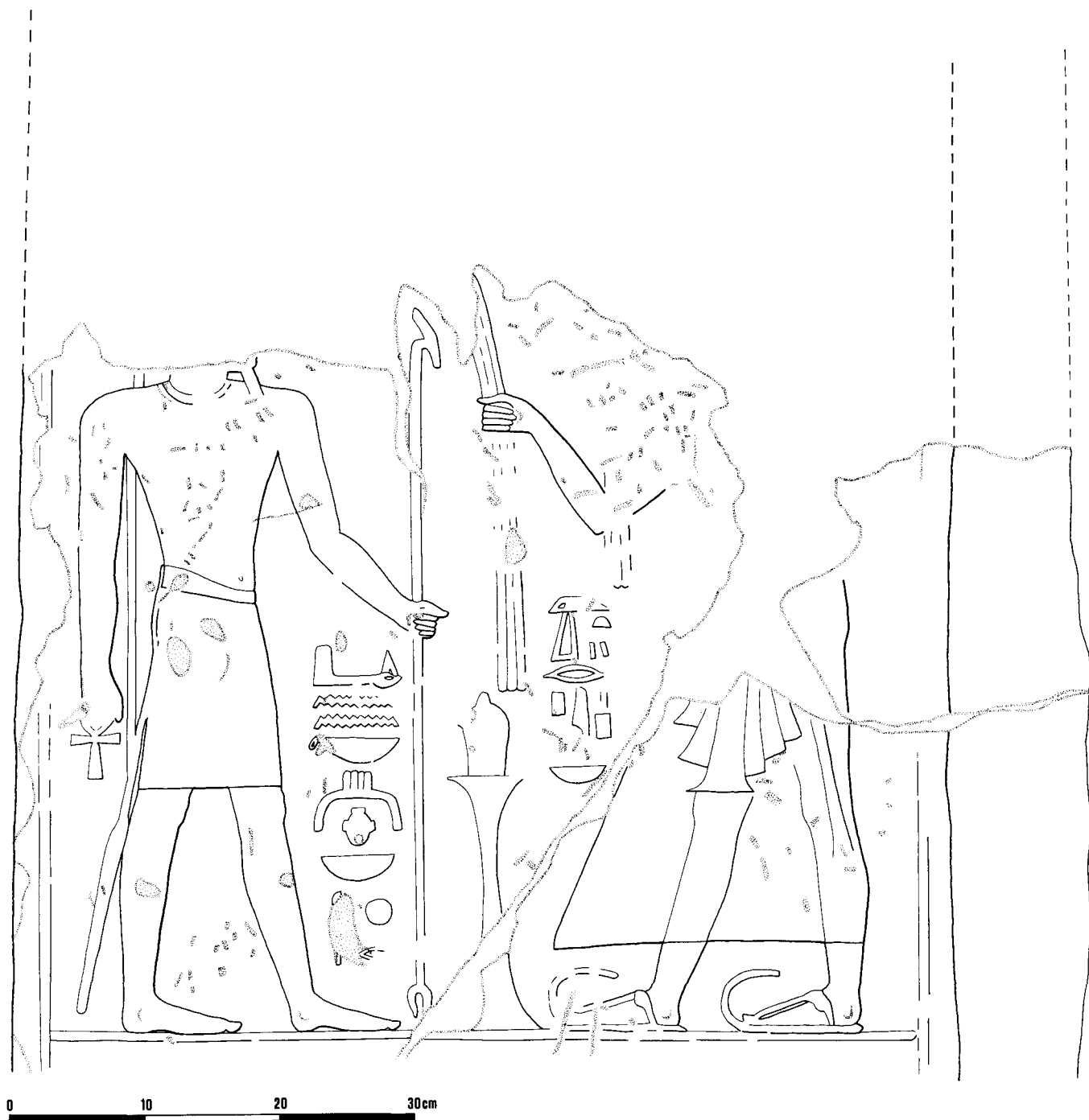


Montant sud, texte de soubassement et scène 1.



0 10 20 30 cm

Montant sud, scène 2.



Montant sud, scène 3.



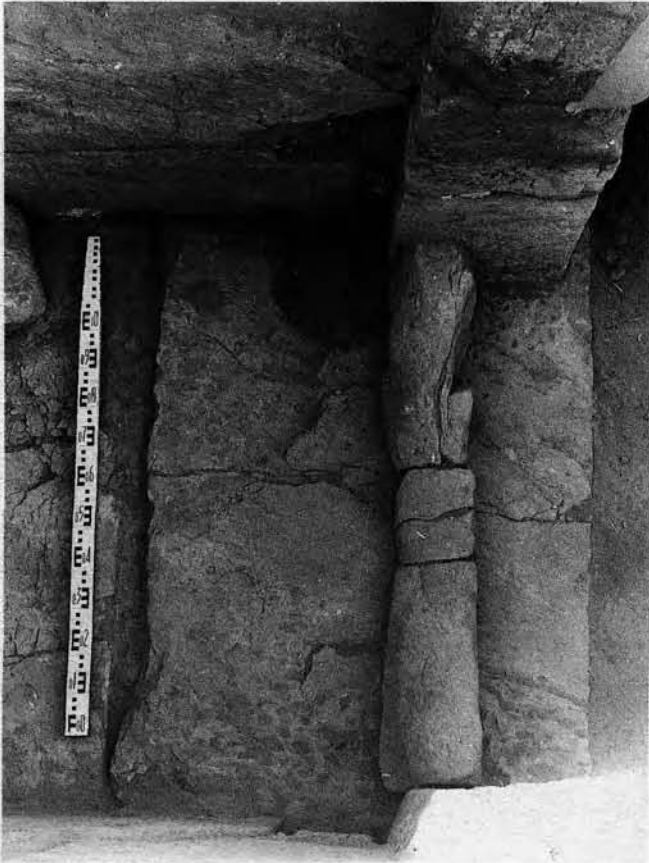
a. Face ouest de la porte de Masaharté en 1989, avant les destructions.



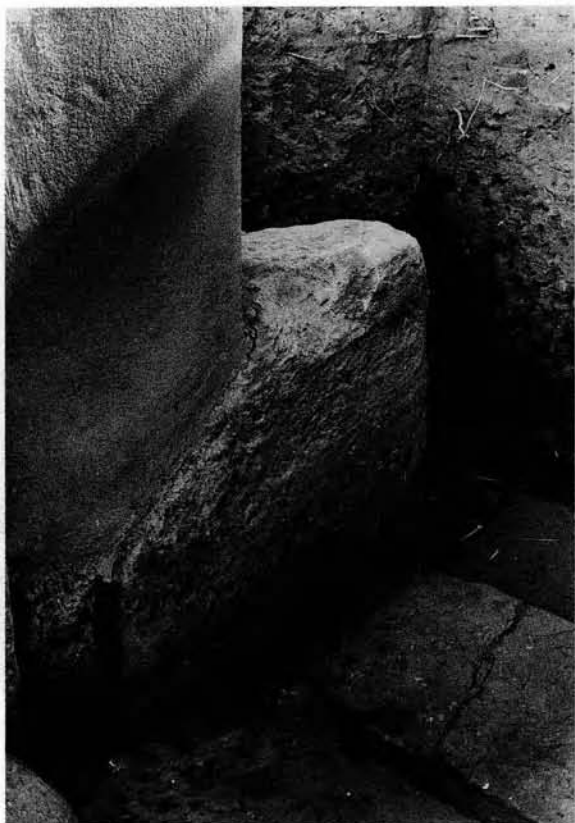
b. Face ouest de la porte de Masaharté, après les restaurations de 1993 (cliché G. Réveillac).



a. Seuil ouest de la porte de Masaharté et talatate retrouvée réemployée contre le montant sud.



b. Seuil et dallage de la porte de Masaharté, avec la crapaudine creusée au pied de la feuillure du montant sud-ouest et le blocage tardif en talatate.



a. Jambage nord du passage de la porte de Masaharté



b. Jambage sud du passage de la porte de Masaharté, avec la crapaudine au pied de la feuillure du montant sud-ouest.



Graffito et le bloc réemployé sur le jambage sud du passage de la porte de Masaharté
(cliché G. Réveillac).



a. Montant nord, scène 3 (*cliché G. Réveillac*).



b. Montant nord, scène 2 (*cliché G. Réveillac*).



c. Montant nord, texte de soubassement et scène 1.



a. Montant sud, scène 3 (cliché G. Réveillac).



b. Montant sud, scène 1 (haut).



c. Montant sud,
texte de soubassement (début).



a. Montant sud, scène 2 (après restaurations)
(cliché G. Réveillac).



b. Montant sud, détail de la scène 2 (dieu),
en 1989.



c. Montant sud, détail de la scène 2 (grand prêtre), en 1989.